

BUDGET 2021 p.12



Villa
Kossays

NOUVEAU DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À ÉPINAY-SUR-ORGE



À DEUX PAS DE L'ORGE, DANS UN QUARTIER PAVILLONNAIRE PROCHE DE TOUTES COMMODITÉS



- À proximité du RER C et du futur T12 Express
- Architecture contemporaine élégante
- Appartements neufs du 2 au 4 pièces
- Avec jardins privés, loggias, balcons, terrasses

TVA (*)
RÉDUITE
5,5%
selon éligibilité

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE ESPACE DE VENTE : GARE ÉPINAY-SUR-ORGE

Lundi, mardi, vendredi 13h-19h, samedi 10h-13h et 14h-19h
et dimanche 14h-19h

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS

SOMMAIRE

- 4 L'Édito
- 5 Vie municipale
- 9 Territoire
- 11 Les services municipaux : le CCAS
- 12 Dossier : budget 2021
- 16 Urbanisme : dessinons ensemble l'Épinay de demain
- 18 Portrait
- 19 Nouveaux acteurs économiques
- 20 Santé, Solidarité
- 22 Tram T12
- 24 Travaux
- 25 Environnement
- 26 Enfance
- 27 Vie culturelle
- 28 Associations
- 30 Retour en images
- 32 Tribune libre
- 33 État Civil
- 34 Infos pratiques



Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/epinaysurorge



Retrouvez toutes nos publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°156 / AVRIL - MAI 2021

5 100 exemplaires • **Directrice de la publication** : Muriel Dorland • **Codirecteurs de la publication** : Vincent Gallet et Nathan Fabbro • **Secrétariat de rédaction, régie publicitaire, conception et mise en page** : service communication - Corinne Mabilat, Lucie Fléty, Lauriane Wary et Quentin Joly (Tél. 01 69 10 25 77 ou 01 69 10 25 78)
www.ville-epinay-sur-orge.fr



- **Photos** : service communication, Freepik.com, Pixabay.
- **Impression** : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.
- **Vous ne recevez pas le magazine ?** N'hésitez pas à contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31. Boîte aux lettres IDF - 9 rue des Cerisiers ZI de l'Églantier - 91090 Lisses



Mesdames, Messieurs, chers Spinoliens,

Le sujet du moment dans toutes les collectivités territoriales, c'est l'adoption du budget. Dans notre ville il sera voté lors de la séance du Conseil municipal du 30 mars 2021. Il a été établi dans un contexte difficile, marqué par des recettes et dotations en diminution.

Pour ne pas augmenter la part communale des impôts, comme je m'y suis engagée, nous limiterons nos dépenses partout où cela est possible. Au-delà du défi que représente la recherche d'économies, nous avons fait le choix de mettre en œuvre toute une série de mesures pas ou peu coûteuses, mais importantes et justes à nos yeux. Par exemple, le lancement des conseils de quartier répond à nos objectifs en matière de démocratie participative et de frugalité budgétaire. En parallèle, nous avançons sur toutes les mesures de notre programme que nous différons, mais que nous souhaitons mettre en œuvre dès que la situation budgétaire le permettra. Nous lançons les études et recherchons des financements. Ainsi, dans les prochaines années, lorsque l'impact des travaux de la médiathèque sur le budget d'investissement se sera estompé, nous pourrions initier de très beaux projets pour notre commune.

Je vous laisse maintenant découvrir ce nouveau numéro de l'Écho.
Bonne lecture !

Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge,
Présidente déléguée de la
Communauté Paris-Saclay



À votre écoute, Muriel Dorland reçoit sur rendez-vous ou vous recontacte par téléphone au 01 69 10 25 61 ou à m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr
Merci de préciser l'objet de votre demande de rendez-vous.

LES SOIRÉES DES HALLES DÉBARQUENT AU MARCHÉ COUVERT

Au cœur de notre ville, sous l'actuel marché couvert, la municipalité souhaite développer une nouvelle animation promouvant le lien social et la vie culturelle à destination des Spinoliens : les Soirées des Halles. Ce projet poursuit plusieurs objectifs : créer un lieu d'interactions sociales après le travail sur le territoire communal, encourager l'expression artistique et enrichir l'éventail des sorties à Épinay-sur-Orge.

Ces soirées prendront le format d'afterworks. Le bar des halles sera ouvert aux visiteurs et une scène ouverte sera accessible à tous sur inscription. Trois afterworks seront ainsi organisés entre mai et juin, de 18h à 21h :

- vendredi 7 mai
- jeudi 20 mai
- vendredi 4 juin

Vous avez un talent artistique que vous souhaitez partager ? Contactez le service Vie associative pour passer sur scène. Service Vie Associative : vie.associative@ville-epinay-sur-orge.fr
Tél. 01 69 10 25 71

Entrée gratuite.

L'accès en voiture à la rue Guy Moquet sera fermé lors des soirées afterworks, de 17h30 à 21h30.



Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

"ALLER VERS... L'ADRESSE À LA CITÉ"



En partenariat avec l'association Les Yeux de l'Ouïe, Emmaüs Solidarité le Bois de l'Abbé, la commune d'Épinay-sur-Orge, Animakt, Cinessonne et la région Île-de-France.

LE PROJET

"Aller vers... l'adresse à la cité" s'inscrit dans la continuité du projet "L'adresse à la cité" initié en juillet et octobre 2020 avec les résidents de l'Huda (Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile) du Bois de l'Abbé et huit jeunes de Massy, en partenariat avec l'association Alliance Prévention Massy. De ces stages sont nés deux courts métrages. En qualité de réalisateurs, tour à tour, les participants sont passés derrière la caméra, ont réalisé leurs propres images et prises de son. Partant des idées poétiques de chacun, de ce qu'ils ont à dire et à faire entendre, les films sont devenus collectifs au montage. L'aventure continue en 2021 avec cette fois de nouveaux acteurs régionaux. L'objectif est de permettre aux hébergés de l'Huda de sortir du centre, d'aller à la rencontre des Spinoliens et de créer ensemble un nouveau film (une nouvelle lettre vidéo), avec pour fil conducteur le texte "Espèces d'espaces" de Georges Perec. À la création de cette lettre s'ajouteront, un peu partout en Essonne, des temps de projections, de débats, d'ateliers et de rencontres. Cela permettra au public de répondre sous forme de cartes postales vidéos.

"Allez vers... L'adresse à la cité" bénéficie notamment d'un financement de la région Île-de-France grâce à l'appel à projets "Passeur d'images en Île-de-France : artistes, publics et territoires" que le projet a remporté.

UNE NOUVELLE LETTRE VIDÉO EN AVRIL 2021

Pour la réalisation de cette nouvelle lettre vidéo, trois résidents de l'Huda collaboreront avec trois résidents du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Emmaüs (CHRS) le Bois de l'Abbé, plusieurs intervenants de l'association parisienne de création et de diffusion visuelle et sonore les Yeux de l'Ouïe, mais également six Spinoliens, sélectionnés suite à un appel à candidatures (voir encadré). Une fois composé, le groupe se réunira du 20 au 22 et du 27 au 29 avril pour élaborer et produire le film qui naîtra de cette rencontre. Quand le film sera réalisé, il sera présenté lors d'événements organisés par Animakt et lors de projections organisées par la municipalité.

D'autres événements seront également prévus à partir de cet été pour diffuser le film, mais aussi sensibiliser le public aux problématiques de l'exclusion.

APPEL À CANDIDATURES :

Vous êtes Spinolien et souhaitez prendre part au projet de la lettre vidéo ? Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet de la ville ou scannez le QR Code ! Vous pouvez également contacter le service Vie associative par e-mail, à l'adresse :

vie.associative@ville-epinay-sur-orge.fr

Date de clôture des candidatures : lundi 12 avril.





ÊTRE ÉLU À ÉPINAY, C'EST AUSSI ÊTRE ÉLU AILLEURS

À chaque début de mandat, les assemblées délibérantes des syndicats sont renouvelées par élection de leurs propres membres. Cela signifie que vos élus ont été désignés soit en Conseil municipal, soit en Conseil communautaire, pour siéger dans leurs assemblées délibérantes (conseils d'administration ou comités syndicaux des syndicats). Par conséquent, notre commune est à la fois représentée et partie prenante dans les décisions votées dans les syndicats.

Créés en 1955, les syndicats permettent l'exercice de certaines compétences très spécialisées, en lieu et place de notre Communauté d'agglomération (donc de notre commune), par exemple pour l'élimination des ordures ménagères, la gestion et l'entretien des cours d'eau, la gestion d'un établissement à vocation sociale... Le fonctionnement des syndicats est régi par le Code général des collectivités territoriales.

LE TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FONCTIONS DE CHACUN :

Syndicat	Qui ?	Fonction ?
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY)	Olivier Marchau Laurence Castaings Annick Richard Sylvie Panzani	Membre titulaire comité syndical Membre titulaire comité syndical Membre suppléante comité syndical Membre suppléante comité syndical
Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SYORP)	Olivier Marchau Laurence Castaings Annick Richard Sylvie Panzani	Vice-président Membre titulaire comité syndical Membre suppléante comité syndical Membre suppléante comité syndical
Société d'Économie Mixte d'Actions pour la revalorisation des Déchets et des Énergies Locales (SEMARDEL)	Annick Richard	Administratrice
Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM)	Vincent Gallet	Délégué titulaire du comité syndical
Syndicat Mixte Orge Yvette pour l'électricité et le gaz (SMOYS)	Laurence Castaings	Conseillère déléguée
Syndicat Intercommunal de Restauration Massy-Chilly-Mazarin-Épinay-sur-Orge (SIRMC)	Sophie Gaudry Serge Duchesne	Vice-présidente titulaire Vice-président suppléant
Syndicat Intercommunal pour l'Étude et l'Aide aux Personnes Handicapées du Val d'Orge	Christiane Martin Omar Haddad Anne Chabrilat Sandrine Bouvier	Membres de l'assemblée générale



D'AUTRES INSTANCES DÉLIBÉRANTES

En plus des syndicats, vos élus ont été désignés pour siéger dans d'autres instances, dans lesquelles Épinay-sur-Orge doit être représentée :

Service / commission	Qui ?	Fonction ?
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	Muriel Dorland	Vice-présidente suppléante
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)	Muriel Dorland	Membre suppléante
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)	Franck Barrière Christiane Martin Nathan Fabbro	Membres
Conseil d'administration de la maison de retraite de Perray-Vaucluse	Christian Marais Vincent Gallet Jean-Marie Schiltz	Membres de l'assemblée générale
Conseil d'administration de la maison de retraite de Charaintru	Marie-Laure Lutier	Membre de l'assemblée générale
Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique Orgyvette	Christiane Martin	Membre de l'assemblée générale
Mission locale du Val d'Orge	Christian Marais	Membre de l'assemblée générale
SA l'Athégienne (bailleur social)	Vincent Gallet	Membre de l'assemblée générale

Toutes ces représentations ont lieu en supplément des 9 commissions de la CPS, convoquées toutes les semaines et dans lesquelles tous les adjoints sont mobilisés.

Ces différentes fonctions demandent à la fois du temps, de l'investissement et de l'intérêt pour le domaine de compétence concerné. En effet, vos élus doivent assister aux réunions, étudier les dossiers, agir dans l'intérêt de la commune, faire le lien avec les projets d'Épinay. À titre d'exemple, ils suivent de très près des projets importants tels que le re-

méandrement de l'Yvette (porté par le SIAHVY) et le projet de construction d'un nouvel éco-centre (porté par le SIREDOM), dont il sera question dans un futur Écho municipal, le moment venu.

À l'exception des fonctions de vice-présidence titulaire, aucune de ces représentations ne fait l'objet d'une indemnité. À ce propos, les montants font l'objet de délibérations d'accès libre sur demande, comme toute indemnité pour un mandat électif. Pour mémoire, votre maire touche mensuellement 1500 €

net, les adjoints autour de 800 € net et les conseillers délégués environ 200 € net. Dès lors, il apparaît clairement qu'à l'échelon local, la motivation et l'investissement pour les actions d'intérêt général prévalent face à toute autre ambition personnelle. C'est donc avec un engagement fort et constant auprès de toutes ces instances qu'Épinay doit s'inscrire, avancer et peser.

LE RETOUR DES FRELONS ASIATIQUES ET DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Comme chaque printemps, la lutte contre le frelon asiatique et la chenille processionnaire bat son plein.

C'est au printemps que les reines frelons, fécondées avant l'hiver, sortent d'hibernation et cherchent à construire un premier nid pour donner naissance. Ce prédateur envahissant est redoutable pour les colonies d'abeilles. Très agressif lorsqu'il se sent en danger, le frelon asiatique s'avère aussi dangereux pour l'Homme. Ses piqûres projettent un venin urticant qui peut, dans les cas les plus graves, conduire à la mort. Le seul moyen de lutte efficace contre l'expansion des colonies est la destruction des nids.

Les reines cherchent à construire un premier nid (qui n'excède pas la taille d'une balle de tennis) dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange... Une fois la colonie développée, un second nid plus grand est construit.

Souvent dans les arbres, il est plus difficile à repérer et sa destruction est compliquée. Si vous repérez un nid sur le domaine public, contactez la mairie qui le fera détruire à sa charge par une entreprise spécialisée. En revanche, si le nid est présent sur le domaine privé, sa destruction sera à la charge du propriétaire et de l'occupant des lieux. Il est alors recommandé de faire appel à un professionnel spécialisé.

Le printemps marque aussi le déplacement des chenilles processionnaires vers le sol. Cet insecte, principalement logé dans les conifères comme les pins, les cèdres et les douglas, peut se révéler dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques. Ce lépidoptère a une très grande quantité de "micropoils" urticants qu'il peut projeter en cas de menace. Le contact provoque de violentes réactions sur la peau, les yeux, sur les muqueuses ou le système respiratoire en cas d'inhalation. Des pièges sont posés à différents



endroits de la ville, principalement au printemps, pour récolter les chenilles lors de leur procession vers le sol. En tant que particulier, il est aussi possible de lutter contre leur prolifération. Plusieurs méthodes préventives et curatives peuvent être envisageables, avec beaucoup de précautions : couper puis brûler les branches porteuses de nids, placer autour des troncs un écopiège, utiliser un traitement biopesticide, installer des pièges à phéromones dans les arbres, poser des nichoirs à mélanges...

DÉMOCRATIE LOCALE ET CONCERTATIONS

Retour sur les réunions publiques, diffusions en ligne et réunions avec les associations spinoliennes organisées par la municipalité depuis le dernier Écho Municipal.

Date	Objet	Détails
23/01/2021	Réunion avec les associations sportives	Dans le cadre du cycle de réunions régulières avec les associations Spinoliennes
30/01/2021	Réunion avec les associations culture-loisirs	Dans le cadre du cycle de réunions régulières avec les associations Spinoliennes
09/02/2021	Conseil municipal	Compte-rendu à retrouver dans les affichages administratifs ou sur le site de la mairie
15/02/2021	"Rendez-vous avec vos élus"	Actualités et réponses aux questions des Spinoliens, proposé par les élus et diffusé en direct sur Facebook et sur le site de la ville
06/03/2021	Réunion avec les associations de quartier	Dans le cadre du cycle de réunions régulières avec les associations Spinoliennes
10/03/2021	Réunion avec les représentants d'associations d'anciens combattants	Échanges autour de l'organisation des commémorations sur la commune
13/03/2021	Réunion avec l'association de la rue de la Division Leclerc	Discussion autour des problématiques de circulation
13/03/2021	Réunion publique - Présentation des conseils de quartiers	Visioconférence, en ligne
24/03/2021	Tirage au sort des représentants des Conseils de quartier	Diffusion publique, en ligne
24/03/2021	Débat public - Plan de transport 2021-2023	Visioconférence, en ligne

UN PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉROPORT D'ORLY (PPBE) À REVOIR !



Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2021-2026 de l'aéroport d'Orly, présenté en décembre dernier par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable, ni avec les élus du territoire, ni avec les associations de riverains. Il s'agit d'un projet qui rouvre un dossier pourtant clos en 2009 et qui avait abouti à un accord unanime des parlementaires, tous partis confondus, lors de l'examen de la loi MOLLE.

Dans ce nouveau projet, la réduction à la source des nuisances sonores ne fait pas l'objet d'efforts suffisants. D'autre part, plusieurs points importants ne sont pas abordés, tels que l'extension de la période du couvre-feu, l'invitation à l'innovation et l'amélioration des aéronefs, la généralisation rapide des procédures de moindre bruit... Enfin, deux mesures prévoient de rétablir et étendre une zone C et de créer une zone D, contraignant ainsi l'urbanisme sur le territoire concerné (en imposant des contraintes de protection supplémentaires contre le bruit sur les constructions neuves notamment). Ces zones pourraient avoir sur le long terme un impact négatif par la dévalorisation immobilière, un moindre renouvellement des populations, le recul d'attractivité des territoires concernés...

Deux motions ont été votées sur le sujet au Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay le 10 février 2021 et au

Conseil départemental du département de l'Essonne le 8 février 2021, pour contester ce passage en force de la part de la DGAC et pour demander la participation des élus locaux à l'élaboration de ce PPBE.

C'est pourquoi, aux côtés des élus de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Madame la maire d'Épinay-sur-Orge a cosigné la demande du retrait des mesures P2* et P3** de la DGAC pour travailler en collaboration à l'élaboration du nouveau PPEB 2021-2026.

Toute l'équipe municipale reste attentive à être associée aux discussions sur le sujet, même si la commune n'est pas directement concernée par les changements puisqu'elle ne se situe pas dans les zones ciblées par le PPBE.

La prévention des nuisances sonores a toujours fait partie des actions prioritaires de la Communauté Paris-Saclay. Elle s'inscrit dans la volonté de garantir aux habitants de notre territoire un cadre de vie de qualité, garantissant à la fois l'activité économique et le respect des grands équilibres environnementaux.

* P2 > Il s'agit d'une mesure qui aboutirait à accroître les contraintes sur l'habitat existant autour d'Orly, sur une superficie de 5 000 hectares supplémentaires.

** P3 > Cette extension des contraintes d'urbanisme s'accompagnerait également de la création d'une zone D sur 8 000 nouveaux hectares portant sur des contraintes constructives.

UN PROBLÈME DE TRÈS HAUT DÉBIT ?

Le SIPPAREC assure le déploiement de la fibre optique sur Épinay-sur-Orge par le biais d'un transfert de compétence à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. La CPS a elle-même transféré la gestion de ce dossier au SIPPAREC, qui a délégué le déploiement du réseau à la société Covage, au travers d'une Délégation de Service Public (DSP).

Pour permettre l'arrivée de nouveaux opérateurs, Covage a engagé des travaux de réaménagement du réseau de fibre optique en 2019. Ces travaux ont entraîné un gel progressif de toute nouvelle souscription, pouvant occasionner des dysfonctionnements de la qualité du service fibre, pour les habitants qui avaient déjà un abonnement. Mais la commercialisation des offres très haut débit a progressivement repris depuis début 2020. Actuellement, 85 % des foyers couverts par la DSP sont raccordables et environ 20 % ont déjà souscrit un abonnement à la fibre.

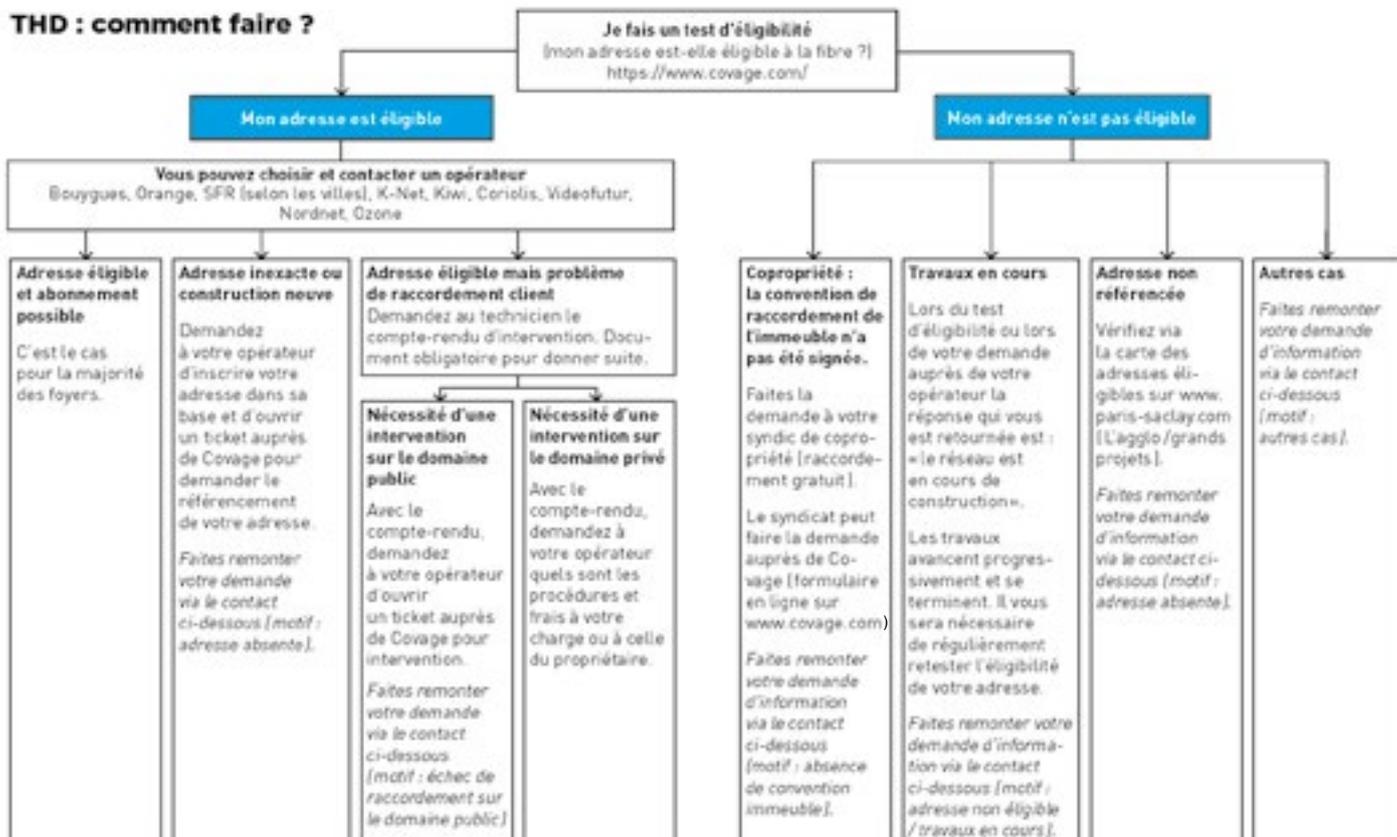
Vos élus communautaires s'engagent et mettent tout en œuvre pour assurer l'accès à la fibre pour tous, bien conscients que ce service est particulièrement indispensable en cette période.

Pour vous accompagner dans vos démarches, la communauté d'agglomération vous propose le récapitulatif ci-dessous, qui facilitera vos demandes en fonction de votre situation.

Contacts et remontées de vos demandes : info-fibre-paris-saclay@covage.com
Pour que le SIPPAREC et l'Agglomération puissent évaluer les remontées, pensez à les mettre en copie : numerique@sipparec.fr
contact@paris-saclay.com
Consultez également la FAQ sur le site de Covage (www.covage.com/fibre/la-fibre-pour-les-particuliers).



THD : comment faire ?



LE CCAS : UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC PAS COMME LES AUTRES

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un service communal qui ne fonctionne pas comme les autres services municipaux. C'est un établissement public à part entière, qui a un budget séparé de celui de la commune. Il dispose d'une certaine autonomie administrative et financière.



Cet établissement est géré par un conseil d'administration, dont une moitié des membres est issue du Conseil municipal et l'autre de la société civile. Madame la Maire en assure la présidence. Christiane Martin, maire-adjointe aux affaires sociales de la commune a, elle, été élue vice-présidente par le conseil d'administration. Cette entité municipale à part travaille beaucoup avec les autres services municipaux : avec le service scolaire pour gérer l'accompagnement à la scolarité et la protection de l'enfance, avec le service restauration pour le portage des repas de seniors, avec le service finances pour la gestion de ses commandes et factures, avec le service ressources humaines pour la gestion de ses effectifs et enfin avec le service jeunesse pour le soutien d'aide aux jeunes.

Le CCAS se compose de 4 grandes entités qui travaillent en synergie :

LE PÔLE PETITE ENFANCE

Ce pôle est lui-même divisé en plusieurs structures. La crèche familiale assure l'accueil régulier et quotidien des tout-petits de l'âge de 10 semaines jusqu'à 4 ans, au domicile des

assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s par les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et recruté.e.s par le CCAS de la commune. La halte garderie accueille de façon occasionnelle des enfants âgés de 4 mois à 4 ans. Le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s est un lieu d'écoute, d'informations, d'échanges, de ressources, d'accompagnement et de soutien pour les parents, futurs parents, assistant.e.s maternel.le.s et salarié.e.s "garde à domicile".

LE PÔLE SENIORS

Ce pôle gère les prestations offertes aux seniors comme le maintien à domicile, les aides à domicile, le portage des repas, la téléassistance, les demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou d'aide sociale à l'hébergement. Plus largement, il renseigne et oriente les seniors dans leurs droits et démarches. Il est également composé de la résidence autonomie des Hauts Gravières, qui accueille les personnes âgées autonomes en favorisant le lien avec l'extérieur et l'indépendance de ses locataires.

LE PÔLE LOGEMENT

Il a pour vocation d'informer les administrés sur l'accès au logement social

en lien avec les bailleurs sociaux. Une centaine de logements sociaux est gérée par la commune. Sur chaque nouvelle construction sociale, 20% de logements sont réservés à la ville.

LE PÔLE SOCIAL

Il aide les Spinoliens dans leurs démarches administratives telles que les demandes de retraite, les demandes de logement d'urgence et de prestations sociales diverses. Il peut également intervenir pour des aides financières. Le CCAS s'est doté à ce sujet d'un règlement intérieur de l'aide sociale facultative. Aujourd'hui, ce sont 75 personnes qui bénéficient d'un suivi.

Tous ces pôles ont en commun la même mission : trouver des solutions adaptées pour répondre aux besoins sociaux des Spinoliens. En 2021, sera lancée une analyse des besoins sociaux de la commune qui permettra de mieux connaître la population d'Épinay et ses besoins spécifiques. Cela déterminera une priorisation et une meilleure prise en compte des besoins. Car la population de la ville évolue et nécessite des services personnalisés qui soient au plus près de ses particularités.

BUDGET 2021

COMPRENDRE LE BUDGET

L'élaboration du budget

Le budget est élaboré par les services municipaux en fonction des priorités fixées par la maire et les élus, avant d'être débattu et approuvé par le Conseil municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de l'année. Il se compose d'une section pour le fonctionnement et d'une pour l'investissement.

LE FONCTIONNEMENT

Les recettes

Les principales recettes sont constituées par les impôts locaux, les dotations de l'État et les produits des services.

Les dépenses

Ces dépenses correspondent aux charges courantes, nécessaires au fonctionnement de la collectivité, comme les fluides, l'énergie, les charges de personnel.

L'INVESTISSEMENT

Les recettes

Elles proviennent de dotations et de subventions reçues sur des projets et des emprunts.

Les dépenses

Elles concernent les travaux qui permettent d'assurer l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.



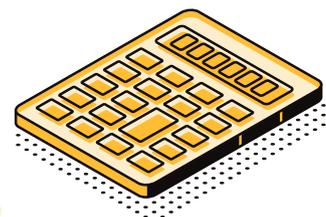
LE CALENDRIER BUDGÉTAIRE DE CE DÉBUT D'ANNÉE 2021

Le 9 février 2021, le débat d'orientation budgétaire s'est tenu en Conseil municipal autour du rapport d'orientation budgétaire.

Celui-ci développe la projection du budget communal sur l'année à venir, en s'appuyant sur une analyse rétrospective des finances de la commune au 31 décembre 2020. Le budget permet de définir la stratégie financière de la municipalité, à court et moyen terme.

Le 30 mars 2021, plusieurs documents seront adoptés en Conseil municipal :

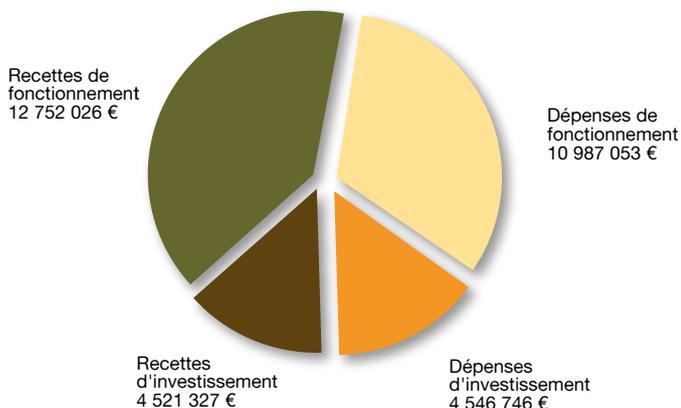
- Le budget primitif de l'année en cours qui définit les dépenses ainsi que les recettes en fonctionnement et en investissement.
- Le compte administratif de l'année précédente qui constate les résultats et clôt les comptes.



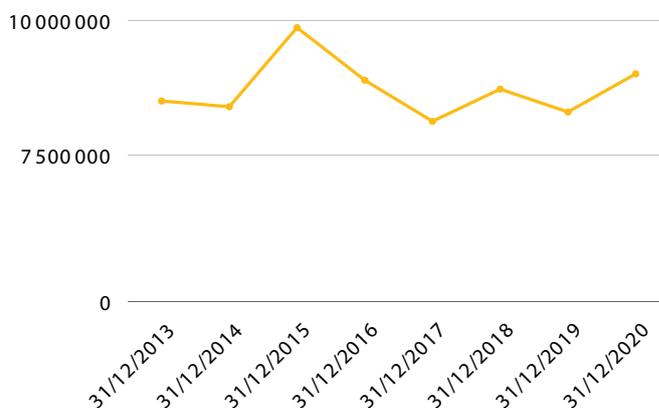
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2020

Le budget : vue d'ensemble

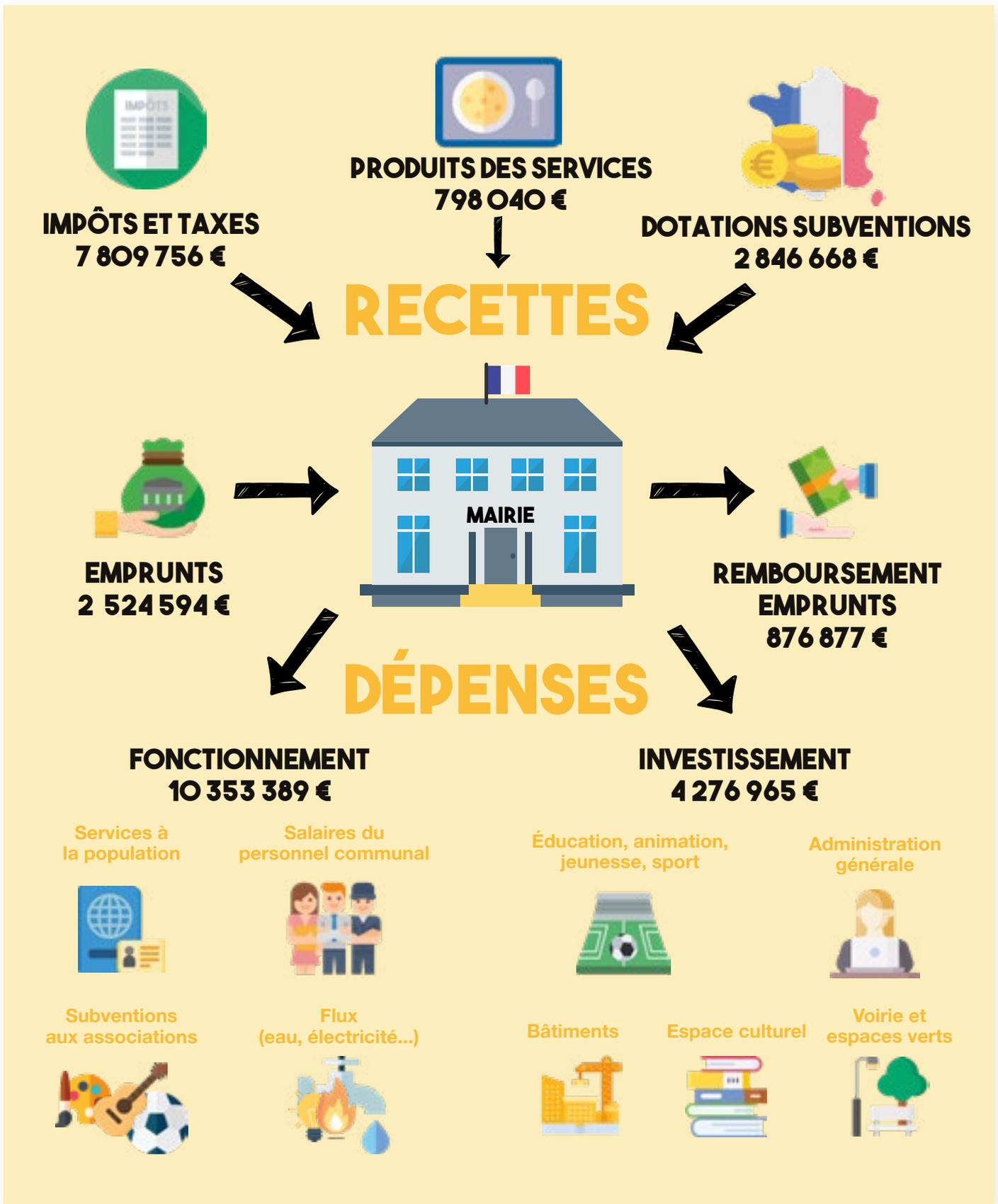
Recettes : 17 273 353 €
Dépenses : 15 533 799 €



L'encours de la dette

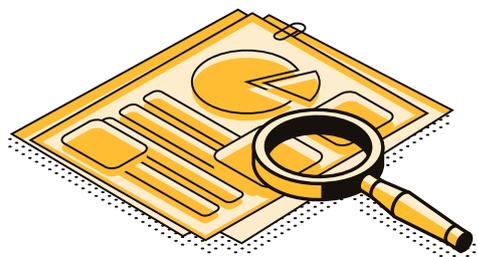


RÉPARTITION DU BUDGET 2021



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

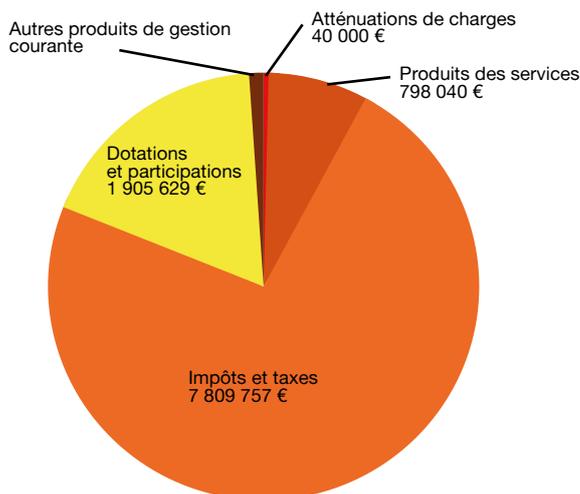
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les principales recettes de fonctionnement proviennent :

- Des impôts et taxes pour 7 809 756 €, comprenant les impôts locaux, dont les taux ne sont pas modifiés, à hauteur de 6 100 000 €. Pour rappel, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est désormais directement perçue par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.
- Des dotations de l'État, en légère baisse, estimées à 1 905 629 €.
- Des produits de services, qui devraient encore subir les effets de la crise sanitaire de la Covid-19 avec une baisse de la fréquentation des services scolaires et périscolaires, l'annulation des manifestations, des locations de salles...

Les recettes réelles inscrites au Budget Prévisionnel 2021 s'élèvent à 11 044 150 €.

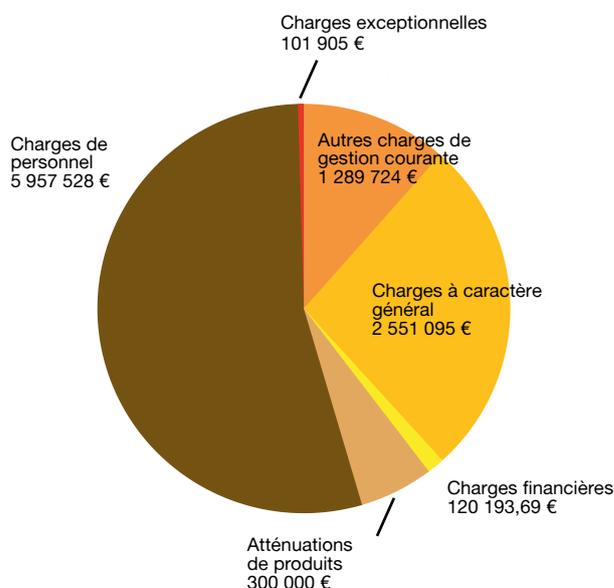


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement marquent une baisse de 10 % par rapport au budget prévisionnel de 2020 :

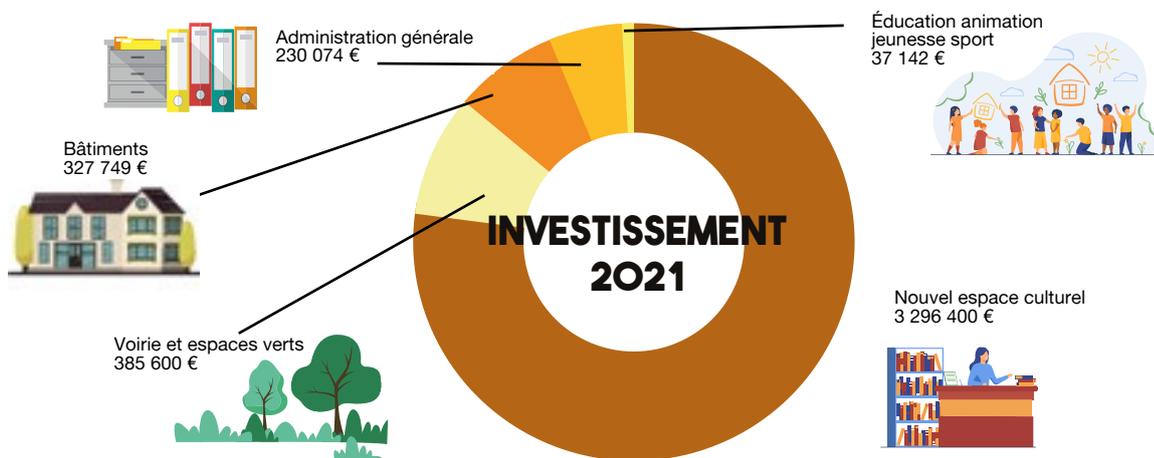
- Les charges de personnel de 5 957 528 € augmentent de 1,5%, ce qui correspond à l'évolution des carrières des agents et la mise en œuvre de l'astreinte technique. Les effectifs resteront stables en 2021.
- Les charges à caractère général de 2 551 095 € diminuent du fait de la crise sanitaire : des prestations et des achats sont annulés.
- Les autres charges de gestion courante, d'un montant de 1 289 724 €, sont en baisse par rapport au BP 2020, suite à l'annulation de la contribution pour les ordures ménagères à la CPS. La subvention au CCAS s'élève à 800 000 €.
- Les charges exceptionnelles représentent principalement le versement d'une indemnité consécutive à l'ajournement des travaux de construction de l'espace culturel du 17 mars au 11 mai 2020, d'un montant de 94 144,43 €.
- Les atténuations de produits incluent notamment la pénalité due au titre de la loi SRU pour 102 836 € (logements sociaux non produits).

Les dépenses réelles inscrites au Budget Prévisionnel 2021 s'élèvent à 10 353 389 €.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2021, le budget d'investissement de la commune s'élève à 4 276 965 €, hors remboursement des emprunts.



**Interview de Laurence Castaings,
Maire-adjointe au budget,
aux finances et aux affaires
générales**

COMMENT S'EST DÉROULÉE CETTE PREMIÈRE ÉLABORATION

DU BUDGET PRÉVISIONNEL ?

L'élaboration d'un budget repose d'abord sur les compétences du personnel, notamment de la directrice générale des services, Cécile Verneau, et des agents du service financier. Chaque service est mis à contribution pour proposer les actions à mener. Des réunions de cadrage ont ensuite réuni les chefs de service, les élus de secteur, Madame la Maire et moi-même. Enfin, nous avons effectué les arbitrages et priorisé les dépenses, car nous ne pouvons pas tout faire !

QUEL EST L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE ?

Au cours de l'année 2020, la fermeture des écoles et des centres de loisirs, l'arrêt des locations des salles, l'annulation des manifestations et de toutes les activités ont eu pour conséquence une très importante diminution des recettes

générées par les produits de services, d'environ 300 000 €. Le volume des dépenses est resté stable : de nouvelles dépenses liées aux conditions sanitaires ont été engagées, comme l'achat de masques, gels, plexiglas, les prestations de ménage supplémentaires et la mise en place du centre de dépistage de la Covid-19. En revanche, de nombreuses dépenses de fonctionnement inscrites au budget ont été annulées : les sorties scolaires et périscolaires, la restauration, les manifestations...

Nous tenons compte, dans le budget prévisionnel 2021, de la poursuite de la baisse des recettes liées aux produits de services. Ce budget est marqué par de grandes incertitudes sur les recettes et les dépenses de fonctionnement.

QU'EN EST-IL DES INVESTISSEMENTS ?

Les dépenses d'investissement prévues en 2021, hors remboursement de la dette, s'élèvent à 4 276 965 €.

La réalisation de l'espace culturel, incluant la médiathèque, représente environ 3,3 millions d'euros.

L'inauguration du site est prévue en fin d'année 2021.

Les autres investissements, hélas largement amputés par le coût de l'espace culturel, seront consacrés à l'entretien des bâtiments, des voiries et des réseaux.

DESSINONS ENSEMBLE L'ÉPINAY DE DEMAIN

Le 29 septembre 2020, le Conseil municipal d'Épinay-sur-Orge a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les études ont débuté à la mi-janvier 2021, ce qui marque le lancement de la concertation.

Pourquoi réviser le Plan Local d'Urbanisme ?

La commune d'Épinay-sur-Orge souhaite réviser son PLU, approuvé en septembre 2019, afin de renforcer les objectifs environnementaux du document opposable, dans une perspective de développement durable et pour ainsi mieux répondre aux enjeux du changement climatique. Cette décision fait également suite au déferé engagé par le Préfet en décembre 2019 auprès du tribunal administratif de Versailles, qui imposait une reprise du PLU du fait de la non-prise en compte du Programme Local de l'Habitat et de la production de logements locatifs sociaux. La révision du PLU vise ainsi à assurer une préservation équilibrée du cadre de vie, tout en respectant les obligations fixées par la loi en matière de production de logements sociaux et imposées par l'évolution démographique. Cette révision doit avant tout expliquer les moyens mis en œuvre pour répondre à cette obligation de production de logements aidés dans le cadre du parcours résidentiel.

Quels sont les objectifs de la révision ?

Sans être exhaustifs, la nouvelle équipe municipale entend répondre aux objectifs suivants :

- Intégrer les dernières évolutions réglementaires et législatives en matière d'urbanisme.
- Prendre en compte l'aménagement du futur pôle gare, lié à la prochaine mise en service du Tram 12 dans les quartiers de la gare et des Rossays.
- Permettre le renouvellement urbain du centre-ville avec le maintien de ses commerces de proximité et la prise en compte des problématiques

circulatoires et de stationnement.

- Mener une réflexion sur le devenir du site de Perray-Vaucluse.
- Apporter des réponses aux mutations démographiques et sociétales du territoire.
- Proposer une offre de logements plus diversifiée afin de reconstituer un véritable parcours résidentiel* sur la ville, tout en gardant l'équilibre entre caractère urbain et rural de notre commune.
- Intégrer les nouvelles exigences en matière d'assainissement et de traitement des eaux pluviales.
- Renforcer les objectifs environnementaux et faire de notre commune un territoire plus "vert".

La parole vous est donnée !

Pendant toute la durée des études, il sera mis à disposition des Spinoliens plusieurs supports de concertation (cf. encadré ci-contre). Votre participation est importante pour dessiner, ensemble, le projet communal et définir la ville de demain.

Afin de sensibiliser un maximum d'administrés, une adresse e-mail unique pour vos contributions : revision.plu@epinaysurorge.fr

*** le parcours résidentiel consiste à accompagner les locataires tout au long de leur vie en proposant des logements adaptés à leur situation de revenus, aux évolutions de la famille (naissance, départ d'un grand "enfant", décès...)**



LA CONCERTATION, PLUSIEURS SUPPORTS À VOTRE DISPOSITION :

- des réunions publiques aux étapes clefs de la procédure pour échanger.
- une exposition évolutive tout au long des études consultable en mairie pour s'informer.
- des publications régulières sur le site internet de la commune, sur les réseaux sociaux ainsi que dans le magazine municipal l'Écho.
- un registre de concertation disponible en mairie aux jours et heures ouvrables.

PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET IMMOBILIER

1. Un promoteur immobilier prospecte et propose d'acheter le bien d'un propriétaire.



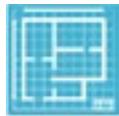
2. Une promesse de vente est établie entre les deux parties.



3. Le promoteur établit un projet immobilier avec comme pièce principale : le permis de construire.



4. Le permis est élaboré selon les règles de l'urbanisme de la commune. Pour Épinay, la référence est le PLU voté en septembre 2019.



5. Le promoteur présente son projet de permis à la municipalité.



6. Un permis est déposé en mairie pour instruction. La date de dépôt correspond au début de la phase d'instruction.



7. Le service urbanisme instruit le permis selon les règles d'urbanisme (PLU) et en accord avec tous les avis externes (CPS, Architectes des Bâtiments de France (ABF), concessionnaires, syndicat hydraulique de l'Orge et de l'Yvette...). Le délai d'instruction dépend de la nature du projet immobilier (Établissements Recevant du Public (ERP), zone ABF...). Il peut être de 3 à 5 mois une fois le dossier complet.



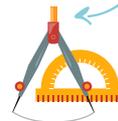
8. Une fois l'autorisation d'urbanisme accordée et affichée sur le terrain, un recours gracieux et/ou un recours contentieux peuvent éventuellement être lancés.



9. En absence de recours, le permis est dit "purgé".



10. Avant la vente définitive du bien, une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est produite. La ville peut préempter si elle a un projet à réaliser et en a le budget.



11. La promesse se meut en acte authentique de vente.



12. Les travaux peuvent commencer.



MODERNISATION DE LA GESTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Pour être conforme à la loi portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018, les services urbanisme des communes doivent impérativement adopter la dématérialisation de leurs dossiers avant le 1^{er} janvier 2022. L'ambition est d'apporter des améliorations pour les administrations et les administrés dans le processus de constitution et d'instruction des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme tant en termes d'efficacité, de fluidité et de transparence. Cette opération est lourde puisqu'elle doit, dans un premier temps, assurer le transfert de tout l'existant dans un nouveau système (digitalisation de toutes les réglementations et ressources documentaires existantes...). Dans ce cadre, le service urbanisme de la commune va se doter d'un nouveau logiciel de gestion, plus performant et intégrant les modules nécessaires à la mise en place de la dématérialisation. Dans un second temps, un portail public sera mis en ligne pour que toutes les nouvelles demandes d'autorisation d'urbanisme se fassent de façon totalement dématérialisées.

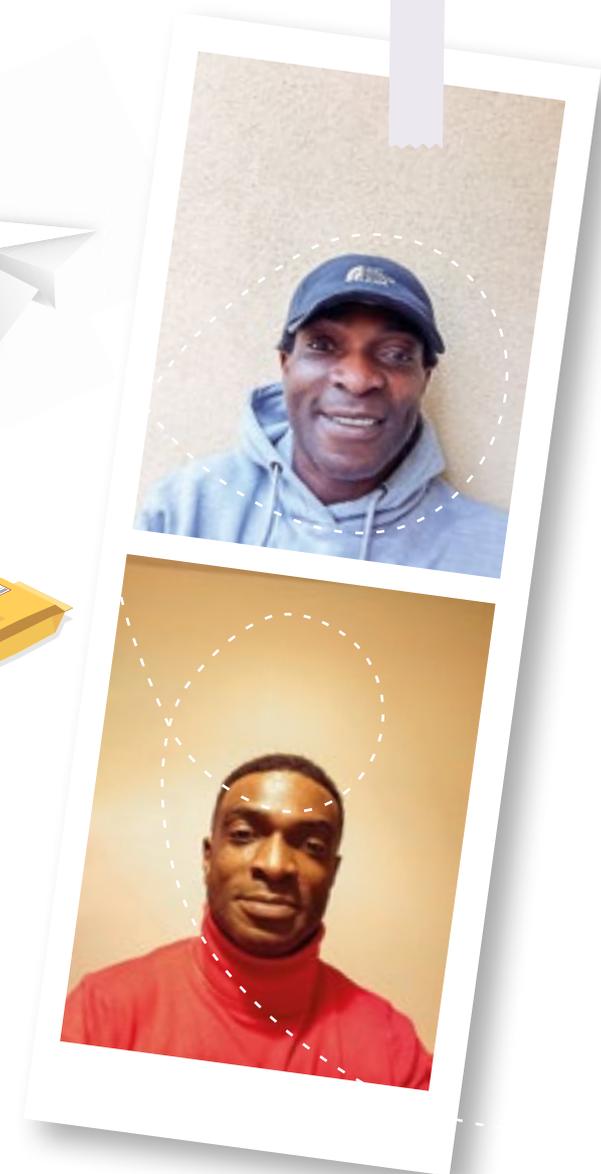
MARIUS : PORTRAIT D'UN SPINOLIEN D'ADOPTION



Marius, un nom qui résonne chez la plupart des Spinoliens. Postier à Épinay-sur-Orge depuis près de six ans, ce Corbeil-Essonnois a su créer une relation empreinte de jovialité avec les habitants de la commune.

Originaire de la région parisienne, Marius se destinait plus à une carrière de sportif que de postier. Footballeur semi-professionnel durant plusieurs années, il a joué dans plusieurs clubs de la région, dont celui de l'AS Corbeil-Essonnes où il a pu bénéficier des conseils avisés du célèbre entraîneur et ancien footballeur Rudi Garcia. Les places pour devenir footballeur professionnel sont chères, c'est pourquoi Marius a décidé de changer de trajectoire professionnelle.

Après avoir occupé plusieurs postes dans des structures diverses et variées, Marius s'est finalement orienté vers la relation client et est devenu postier. C'est suite à la recommandation d'un ami qu'il saisit l'opportunité de travailler à Épinay-sur-Orge. Sa bonhomie, son caractère respectueux et son sens du travail bien fait lui ont permis de se faire rapidement adopter par les Spinoliens. Lors des deux précédents confinements, malgré un passage de 160 à 300 livraisons de courriers et la distanciation sociale imposée par la pandémie, Marius a toujours veillé à livrer les habitants de la commune en temps et en heure. "La satisfaction du client est primordiale pour moi." insiste-t-il. Ses qualités humaines et son professionnalisme lui ont permis d'établir une relation de proximité et de confiance avec les Spinoliens, à tel point qu'il lui arrive parfois de livrer ses clients lorsqu'il les croise dans la rue ou sur le marché. Des habitants d'Épinay-sur-Orge, Marius dira qu'ils sont bienveillants, généreux et chaleureux, des qualités qu'il n'a pas toujours retrouvées dans les autres villes où il a travaillé.



Marius partage d'ailleurs de nombreuses anecdotes avec bon nombre de Spinoliens qu'il considère presque comme sa seconde famille. Papa "poule" de cinq enfants, comme il aime se qualifier, la famille est essentielle pour lui.

Lorsqu'il évoque la commune d'Épinay-sur-Orge, Marius la qualifie de dynamique, sûre et agréable à vivre. Très satisfait de l'atténuation du trafic routier en centre-ville, il trouve que la commune se prête bien à son travail de postier. "On trouve toujours une place pour se garer" dit-il, en plus d'ajouter "tous les quartiers sont globalement accessibles".

Très épanoui dans son travail et dans sa relation avec les habitants et malgré une restructuration de ses tournées, Marius espère tout de même pouvoir continuer à rendre service aux Spinoliens pour encore de nombreuses années.

CHRISTINE HABECHAN, COIFFURE À DOMICILE

"Ne vous souciez plus de vos cheveux, je suis à votre service pour en prendre soin ! Hommes, femmes, enfants..."

Du shampoing, au soin, à la coupe, de la couleur aux mèches, de la permanente à la mise en plis, du brushing au séchage, je m'occupe

de tout, dans le respect des règles sanitaires.

N'hésitez plus, prenez rendez-vous !"

Tél. 06 66 52 55 60

chriscoif@outlook.fr

Facebook : Christine coiffure

Instagram : chriscoifadomicile



PARIGOBIKE

PARIGOBIKE est une école de loisirs VTT basée à Épinay-sur-Orge et membre du réseau MCF (Syndicat des Moniteurs Cyclistes Français). Les activités proposées s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Florence Lapeyre, monitrice diplômée d'État, propose des cours et des sorties guidées tout au long de l'année (le week-end et pendant les vacances scolaires). Elle encadre les 3/6 ans dans un environnement sécurisé, qu'ils soient débutants ou initiés. Elle leur enseigne les notions de base comme l'équilibre, le freinage et la maniabilité grâce à des jeux collectifs et des parcours ludiques.

Des cours sont également organisés pour les 7/15 ans qui ont envie de perfectionner leur technique de pilotage VTT et d'apprendre la maniabilité sur différents terrains. Les séances se déroulent en forêt, le plus souvent au Rocher de Saulx ou à Marcoussis.

À partir de cet été, PARIGOBIKE proposera des sorties guidées en vélo électrique aux adultes qui souhaitent découvrir le patrimoine insolite et l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France autrement.

Tél. 06 29 44 82 92

parigobike@gmail.com

www.parigobike.com

Facebook : Parigobike



JEAN-JACQUES XU, PODOLOGUE



"Le Pédicure-Podologue est un professionnel de santé paramédical qui travaille sur deux axes : la podologie et la pédicurie.

La première consiste en l'étude et le diagnostic des troubles statiques et dynamiques du pied et la répercussion sur l'appareil locomoteur. On traite et prévient, par le biais du port de semelles orthopédiques sur mesure (orthèses plantaires), les pathologies du pied, de la cheville, du genou, de la hanche et du dos qui sont liées à la marche ou aux sports d'appuis, tels que la course, le basketball, le tennis, le football et bien d'autres. La seconde traite les affections unguéales et cutanées du pied, comme les ongles incarnés, les mycoses, les durillons et cors, les verrues plantaires... Nous avons

également pour rôle de conseiller en termes de chaussage, de prévention et de soins des pieds qui s'appliquent en fonction de chaque patient.

Madame Valérie Prigent Catillon a été la Pédicure-Podologue d'Épinay-sur-Orge pendant plus de 30 ans. Je m'appelle Jean-Jacques Xu et je prends désormais sa suite au sein du cabinet situé au 1 rue des Monseaux".

La prise de rendez-vous est possible via Doctolib ou par téléphone au : 01 69 09 19 09.

LA FONDATION FRANCO-BRITANNIQUE DE SILLERY AU CŒUR DE L'ACTION MÉDICO-SOCIALE SPINOLIENNE

La fondation franco-britannique de Sillery (FFBS) est l'héritière de l'association colonie franco-britannique de Sillery fondée en 1919, au lendemain de la Première Guerre mondiale, pour venir en aide aux blessés français et britanniques. Elle a pour but d'agir en faveur des personnes en situation de handicap et/ou d'exclusion, par l'accueil, l'accompagnement, l'assistance, l'éducation et tout moyen permettant d'atteindre cet objectif dans le strict respect de la personne. Son siège se situe à Épinay-sur-Orge.

À ce jour, les 14 établissements de la fondation prennent en charge 685 usagers, encadrés par 335 personnes. Sept structures se situent à Épinay-sur-Orge. Le budget des charges de fonctionnement est financé par la Sécurité Sociale sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou par la Direction des Solidarités et de la Famille de l'Essonne (Conseil départemental). Des recherches de fonds sont parallèlement effectuées pour développer des projets spécifiques. Vous pouvez soutenir la fondation en effectuant un don. Dans cet article, l'accent sera mis sur trois structures situées à Épinay, que l'équipe municipale a eu l'occasion d'approcher de plus près.

LE SESSD (SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE)

Cette structure accompagne 22 jeunes âgés de 13 à 25 ans présentant des troubles cognitifs ou psychologiques modérés, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, avec l'agrément de l'ARS. L'accompagnement

des jeunes est assuré par deux éducateurs spécialisés et une conseillère en économie sociale et familiale pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle, et suivre éventuellement le jeune au-delà de sa sortie pendant deux à trois ans. Les jeunes sont également épaulés par une psychologue, intervenant surtout dans l'orientation, ainsi qu'une enseignante pour le soutien scolaire. Certains jeunes sont scolarisés à l'extérieur et reviennent au SESSD pour des activités. Toutes ces actions visent au meilleur épanouissement possible de ces jeunes. Elles sont pratiquées soit au sein du SESSD, soit au domicile en lien avec les parents, pour les préparer, autant que possible, à une insertion professionnelle.

L'IME (INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF)

Il accueille en journée 72 élèves de 14 à 22 ans, en situation de handicap mental et/ou psychique avec ou sans troubles associés. Chaque enfant dispose d'un projet individualisé d'accompagnement. Les élèves sont accompagnés par des ensei-

gnants, des éducateurs spécialisés, des psychologues, un neuropsychologue, un psychomotricien et un éducateur sportif. La structure a pour objectif l'épanouissement des jeunes, l'acquisition d'autonomie dans la vie quotidienne, l'acquisition des apprentissages scolaires fondamentaux, mais aussi dans la mesure du possible, l'intégration dans le monde du travail ordinaire ou protégé. L'IME s'oriente depuis quelque mois vers une externalisation complète de son activité. Actuellement, il propose un enseignement préprofessionnel dans la restauration, les espaces verts, le maraîchage, la menuiserie et la réparation de vélos.

LE FOYER "LES ROSEAUX"

Le foyer est situé en dehors de l'enceinte de Sillery et propose un hébergement adapté à des travailleurs handicapés ayant des troubles psychiques stabilisés, parfois associés





à des troubles moteurs. Il accueille 42 résidents qui organisent leur vie dans le respect des règles de la vie en collectivité. La plupart a une activité professionnelle et est encadrée par une équipe composée d'éducateurs spécialisés, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'une infirmière, de personnel hôtelier et administratif. Dernièrement, la FFBS vient d'acquiescer rue de Montlhéry l'ancien internat de l'hôpital afin d'étendre son offre d'hébergement en proposant des studios. Une extension de 12 places a été validée par le Conseil départemental.

La Fondation dispose également d'autres services tournés spécifiquement vers la réinsertion professionnelle, pour des publics handicapés et non-handicapés.

• **Le Centre de Réadaptation Professionnelle (CRP)** : cet établissement accompagne 120 stagiaires reconnus en qualité de travailleurs handicapés. Le centre dispense des formations diplômantes de 11 à 18

mois : métreur, assistant du bâtiment, ouvrier du paysage ou encore agent d'entretien des espaces verts.

• **Accessyl** : ce projet d'aide s'inscrit dans le cadre du Dispositif Itinérant d'Emploi Accompagné en Essonne. Il concerne les personnes en situation de handicap psychique relevant d'un accompagnement conséquent afin de sécuriser leurs parcours vers l'emploi.

• **Formassyl** : ce centre de formations propose des actions de formation à des salariés en situation de handicap ou non, à des demandeurs d'emploi et à des étrangers, dans les domaines de la bureautique, de l'informatique, du bâtiment, des espaces verts et de l'accompagnement médico-social.

• **Les chantiers de Sillery** : ils ont pour objectif la réintégration sociale et professionnelle par l'activité en proposant des activités liées à l'arboriculture, la viticulture et le maraîchage biologiques... La production

SILLERY OUVRE SES PORTES

Mercredi 24 mars 2021, une convention de partenariat entre la FFBS et la mairie d'Épinay-sur-Orge a été signée pour une période d'un an. Cette convention autorise l'ouverture des 29 hectares du domaine de Sillery aux accueils de loisirs et au service jeunesse d'Épinay avec pour objectifs :

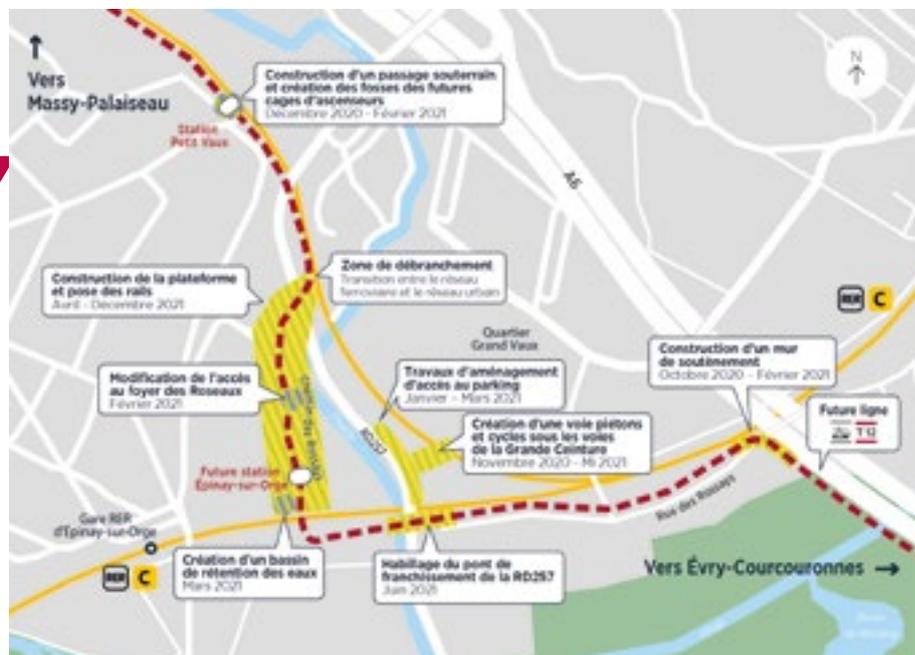
- L'organisation de rencontres entre les usagers de Sillery et les jeunes Spinoiliens pour favoriser la dynamique inclusive et faire évoluer le regard porté sur le handicap.
- La création d'un espace d'échanges et de partage mutuel des ressources permettant à la commune d'Épinay-sur-Orge d'ouvrir aux jeunes Spinoiliens de nouveaux espaces naturels et à la Fondation Franco-Britannique de Sillery de gagner en rayonnement auprès de la population.
- L'organisation d'activités au cœur de ce patrimoine privé.
- Permettre à la municipalité d'organiser des activités de plein air et occasionnellement des nuitées.

de légumes des Chantiers de Sillery est en vente tous les vendredis de 16h à 19 h sur le parking de Sillery (2 rue de Charaintru).

Dynamique, la fondation ne cesse d'élaborer de nouveaux projets. Elle prévoit l'ouverture en juin 2021 d'un nouveau chantier d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi, en raison d'un handicap ou de toute autre raison. "Demain se construit aujourd'hui", telle est la devise de la Fondation.

INFO TRAVAUX TRAM T12

Le Tram T12 desservira deux stations sur la ville. Celle d'Épinay-sur-Orge permettra la correspondance avec le RER C.



Au cours de l'année 2021, plusieurs opérations de grande ampleur ont ou vont avoir lieu afin d'aménager la zone et de réaliser les ouvrages qui accueilleront le futur tramway :

- **Réalisation de la plateforme du tramway**

À partir du mois d'avril 2021 et jusqu'à fin décembre, la plateforme du tram T12 sera construite sur la portion comprise entre le débranchement et le pont-rail sous les voies du RER C. Les rails seront également installés.

- **Aménagement de l'accès au parking au niveau du carrefour de la RD 257**

Entre janvier et mars 2021, des travaux relatifs à la réorganisation de la voirie ont été réalisés.

- **La création d'une voie piétonne sous les voies du RER C**

Afin de permettre un accès direct entre le quartier de Grand Vaux et la future station Épinay-sur-Orge, deux ponts-rail successifs vont être ripés. Ils seront réservés aux mobilités douces, à savoir piétons et cyclistes. Les travaux auront lieu de mai à juillet 2021.

- **Accès au foyer des Roseaux**

L'accès actuel étant situé à proximité du futur passage du tramway, il est nécessaire de le modifier afin d'assurer la sécurité de tous. Les travaux de modification ont eu lieu au cours du mois de février 2021.

- **La création d'un bassin de rétention des eaux**

En mars, des travaux de création d'un bassin de rétention ont été réalisés. Ce dernier est situé sous le parking désormais fermé et dont les places de stationnement seront reconstituées par la suite.

+ d'infos :

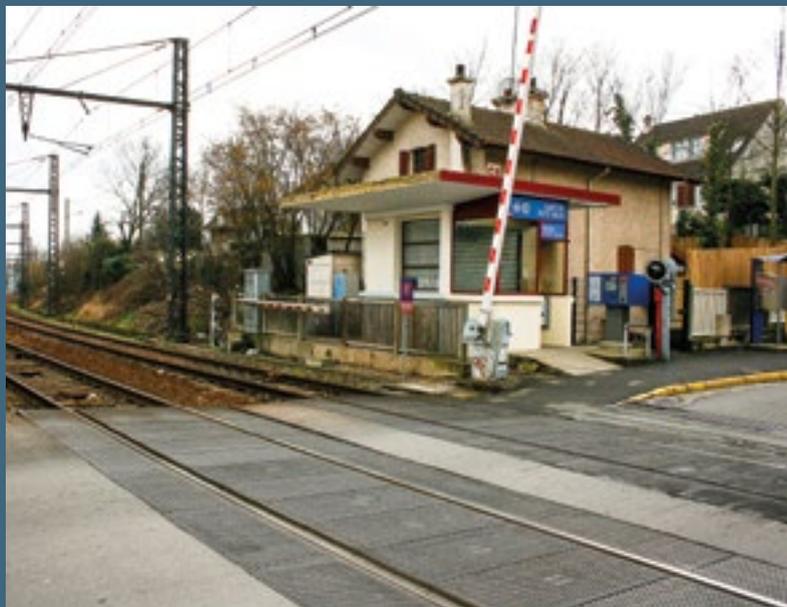
<https://tram12-express.iledefrance-mobilites.fr>

UN NOUVEL ACCÈS AU PARKING DE LA GARE DEPUIS LA RD 257

Depuis le 16 mars 2021, le seul accès au parking de la gare (ou parking des Rossays) s'effectue par la RD 257 en empruntant le nouveau pont OA 15. Un carrefour à feux tricolores a été mis en place sur la RD 257. L'accès par la rue des Rossays sera désormais fermé.

Un marquage au sol sera réalisé sur le parking et des cheminements piétons seront prévus entre le parking et la gare RER. La poche de stationnement à l'Ouest (qui est au plus près de la gare) est fermée depuis le 15 mars pour la réalisation d'un bassin de rétention et des travaux de construction d'un local technique et d'un local chauffeurs.

FERMETURE TEMPORAIRE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT RUE DE PETIT VAUX AU NIVEAU DU PASSAGE À NIVEAU PN 50



En raison des travaux de renouvellement de la voie et du ballast par la SNCF sur le passage à niveau PN 50 de la rue de Petit Vaux, une fermeture temporaire de circulation et de stationnement aura lieu :

- du samedi 3 avril 2021 minuit au lundi 5 avril 5h,
- toutes les nuits du 5 avril 2021 au 9 avril 2021 de minuit à 5h,
- du samedi 10 avril 2021 minuit au lundi 12 avril 2021 5h.

Durant la période des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits. L'accès des résidents à leur domicile sera toujours garanti. Une déviation sera mise en place par la SNCF se fera par la RD 257. Attention : les travaux engendreront des nuisances sonores.

+ d'infos sur le site de la ville : www.ville-epinay-sur-orge.fr



Le 20 février dans l'après-midi SNCF Réseau a invité l'équipe municipale à assister à la mise en place du passage souterrain qui reliera les deux quais de la future station de Petit Vaux du T12.

Analyser. Écouter. Conseiller.

AUDIT EXPERTISE COMPTABLE

Le cabinet Audit Expertise Comptable (AEC), fête ses 40 ans en 2021 !
Dirigé par Martine GUÉRIN, expert-comptable et commissaire aux comptes.

Domaines de compétences

- > COMPTABILITÉ & FISCALITÉ
- > RH & PAIE
- > CRÉATION D'ENTREPRISE
- > JURIDIQUE
- > PATRIMOINE
- > ÉVALUATION, FINANCEMENT & TRANSMISSION
- > AUDIT / COMMISSARIAT AUX COMPTES
- > AUTRES EXPERTISES

*À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DE
VOTRE ENTREPRISE ...
Nous sommes présents !*

01.69.10.20.20
1D, Rue de Charaintru
91369, Épinay-Sur-Orge



LE MARCHÉ S'AGRANDIT ET ACCUEILLE UN BAR...

Ça bouge au marché du centre-ville !

C'est dans l'optique d'animer cet espace et réinsuffler une nouvelle dynamique de consommation locale au centre-ville que le marché accueillera prochainement un bar. Ce nouvel espace de convivialité sera le lieu des Soirées des halles, qui débiteront en mai (cf. article p.5). Un nouveau lieu de rencontre et d'échanges pour s'attarder après les courses hebdomadaires, ou le soir après le travail.



DES ARCEAUX À VÉLOS AUX HALLES

Et pour inciter aux mobilités douces, de tous nouveaux arceaux ont été installés à droite de l'entrée du marché, pour permettre de garer son vélo. Quoi de mieux que de consommer local, en soutenant les commerçants de son territoire et sans emprunter sa voiture ? De bonnes habitudes qui créent un cercle vertueux pour l'économie spinolienne, tout en préservant l'air que nous respirons !



PARTICIPEZ AU CHOIX DU NOM DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

du futur espace culturel



Crédits : TPU Travaux Publics Urbains

Vous le suivez à chaque Écho, le chantier du nouvel équipement municipal se poursuit sur l'esplanade. Alors que les fenêtres sont en cours de pose, vient désormais le temps de la réflexion quant à l'identité de ce nouvel espace dont pourront profiter prochainement les Spinoliens...

Afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité de l'établissement, le projet initial a été repensé et adapté par l'équipe municipale. De nombreux équipements et aménagements non anticipés ont amené la municipalité à réorienter le projet. C'est donc la vocation culturelle de l'établissement qui a été consolidée, afin d'en faire un véritable atout pour notre commune.

L'espace laissé par l'ancien projet de crèche permettra d'accueillir, au cœur d'une salle polyvalente, des manifestations culturelles (expositions, animations...) ou des événements (réunions publiques, réceptions...). Quant à l'auditorium, les services de la ville et l'équipe municipale ont élaboré un projet d'équipement en matériel scénique : enceintes, éclairages dynamiques, vidéoprojection... Des subventions sont attendues afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les 80 spectateurs des futures séances de cinéma, des conférences ou des spectacles. La salle polyvalente et l'auditorium sont aussi destinés à accueillir des séminaires

professionnels dans un cadre idéalement situé et privilégié, entre ville et nature. Enfin, le jardin a, lui aussi, été conçu par l'équipe municipale comme un lieu à vocation culturelle : sur le sentier paysager qui le parcourt, les lecteurs profiteront d'espaces de détente. Un amphithéâtre minéral permettra d'accueillir petits et grands pour des lectures et des animations.

À vos propositions donc pour participer au choix du nom de ce nouvel espace culturel. Jusqu'au 2 mai 2021, vous pouvez soumettre vos suggestions à l'accueil de la mairie ou en remplissant le questionnaire en ligne, disponible sur le site de la ville : www.ville-epinay-sur-orge.fr. Les meilleures propositions seront ensuite sélectionnées par des représentants des conseils municipaux (celui des adultes et celui des enfants). Rendez-vous ensuite dans le prochain Écho pour découvrir la liste des propositions sélectionnées et pour voter pour le nom de l'espace culturel.

ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE



Près de chez vous

Cette année encore, la commune participe au dispositif Essonne Verte, Essonne Propre, organisé par le Département et réitère son engagement pour la préservation de l'environnement et la mise en valeur du territoire communal. Deux manifestations seront organisées dans ce cadre à Épinay :

- Le samedi 10 avril de 14h à 17h, un challenge inter-quartiers réunira les bénévoles pour un nettoyage des espaces verts. Un moment citoyen et intergénérationnel de ramassage et de tri des déchets trouvés sur des parcours définis au sein de la commune. L'opération propreté sera finalisée par une pesée des déchets collectés et la remise de diplômes écocitoyens aux jeunes participants.
- Le dimanche 6 juin rendez-vous de 8h30 à 12h30 pour une balade naturaliste à la découverte de la faune et de la flore de la ville. Le parcours sera commenté par des experts naturalistes de l'association RENARD dans les espaces verts et boisés d'Épinay-sur-Orge. La balade est ouverte à tous.

Inscriptions en ligne sur le site internet de la ville (via Billetweb) et par téléphone au 01 69 10 25 60 à partir du 29 mars.



CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Appel aux jardiniers amateurs ! Le concours des maisons et balcons fleuris est renouvelé cette année, pour mettre en valeur son logement, montrer ses talents de jardinier et donner une belle image de la ville. Alors si l'aventure vous tente, il est temps de s'inscrire ! Pour participer, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et déposez-le en mairie, à l'accueil, **avant le 8 juin 2021**. Trois catégories sont proposées : maisons avec jardin très visible de la rue, balcons et fenêtres ou murs visibles de la rue, entreprises ou autres commerces avec ou sans jardin. Bonne chance à tous !



BULLETIN DE PARTICIPATION 2021

À retourner en mairie – 8 rue de l'Église – 91360 Épinay-sur-Orge



Nom : Prénom :

Adresse :

Bâtiment : Étage : N° d'appartement :

Téléphone :

Courriel :

Date :
Signature :

VACANCES D'HIVER SOUS LE SOLEIL À L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE DES TEMPLIERS



Clowns, artistes, jongleurs, acrobates... C'est tout l'univers du cirque en musique que les enfants ont pu découvrir durant ces deux semaines de vacances scolaires à l'accueil de loisirs élémentaire des Templiers. Au programme : réalisations artistiques, pitreries, magie, rigolades et spectacles en fin de semaine, réalisés par les enfants et pour les enfants. Mais pas que ! La météo étant favorable, les enfants ont pu s'initier au lancer de javelot, au tir à l'arc, au bilboquet, au ping-pong, au mini-tennis et ont participé à des ateliers briques de construction et à des lectures en partenariat avec la médiathèque. Un bon bol d'air avant de reprendre l'école...



RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES À L'ÉCOLE



Le protocole sanitaire dans les écoles a évolué le 1^{er} février 2021. Des mesures préventives plus strictes ont été mises en place pour éviter la propagation du virus. Rappel des différentes actions quotidiennes au sein des établissements scolaires :

- les brassages des groupes de classes sont évités au maximum,
- le port du masque de catégorie 1 est obligatoire pour les enfants en élémentaire,
- le port du masque de catégorie 1 est obligatoire pour tout le personnel travaillant au sein des écoles,
- les enseignants et les animateurs veillent à ce que les enfants se lavent très fréquemment les mains,
- les salles de classe et les espaces clos utilisés sont aérés plusieurs fois dans la journée,
- lors des temps de restauration,

les élèves mangent avec leur classe seulement,

- 2 mètres de distance sont respectés entre les différents groupes de classes à la cantine,
- le matériel utilisé et les espaces communs sont désinfectés (tables, bureaux, jouets collectifs...) ou mis en isolation,
- si l'enfant a de la fièvre ou que l'un de ses parents est malade, il doit rester à la maison jusqu'aux résultats des tests,
- les toilettes sont nettoyées plusieurs fois par jour.

La municipalité met ainsi tout en œuvre, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, pour que les enfants puissent continuer l'école dans de bonnes conditions, malgré la crise sanitaire.

Kamaïeu²

LES PARABOLES

AUTEUR, INTÉRPRÈTE

Pierre Margot

PIANO

Jennifer Quillet
ou Djahîz Gil

COR

Serge Duchesne
dit : Glops

CHANSON
IN FRENCH

Mercredi 12 mai à 20h30

Salle des fêtes G. Pompidou

Spectacle musical - Tout public

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



Tarifs : réduit 5€* - plein 10€**

* - de 18 ans, demandeurs d'emploi, RSA, étudiants, retraités.

** Supplément de 2€ pour les personnes extérieures à la commune.

+ d'infos : www.ville-epinay-sur-orge.fr ou au 01 69 10 25 71

RENAISSANCE ET CULTURE : APPRENDRE LE FRANÇAIS MAIS PAS QUE !



Si le but premier de l'association est d'enseigner le français dans le contexte de la vie quotidienne pour tous à partir de 16 ans, Français ou étrangers, en réalité Renaissance et Culture Épinay c'est bien plus que ça...



Cette association à caractère social et culturel a pour mission principale la lutte contre l'illettrisme en proposant des cours de français gratuits. Car en Île-de-France, 13 % de la population ne maîtrise pas les trois domaines fondamentaux de l'écrit : la lecture, l'écriture et la compréhension d'un texte simple en langue française.

Au total, 36 bénévoles, appelés "animateurs" se mobilisent pour transmettre leurs connaissances dans des salles de formation près du centre-ville d'Épinay-sur-Orge ou à domicile. Plus que de simples cours, c'est un véritable échange qui a lieu et de longues amitiés se sont créées entre les apprenants et leurs animateurs. Car ils suivent les élèves dans leurs passions, leurs besoins et leurs évolutions et adaptent leurs cours en fonction de chaque apprenant. Ce sont les compétences de base (français-mathématiques) qui sont enseignées en tenant compte d'objectifs personnels : réussir professionnellement, favoriser l'intégration sociale et citoyenne, aider dans la vie quotidienne... Tout cela dans le but de

favoriser l'autonomie. Apprendre ou réapprendre demande beaucoup de courage mais rien n'est plus gratifiant que de réussir ensemble. De nombreuses sorties sont organisées pour apprendre de manière pratique comment se déplacer, s'organiser, s'orienter, s'informer, mais aussi pour le plaisir de partager des moments conviviaux dans une ambiance familiale et intergénérationnelle. Près de 25 nationalités différentes sont représentées, ce qui ne manque pas de pimenter les "repas du monde" organisés collaborativement par tous les adhérents.

Depuis 3 ans, l'association intervient chez ADOMA, centre d'hébergement et de stabilisation à Parray-Vaucluse, en proposant deux démarches complémentaires : l'apprentissage des notions fondamentales (lecture, écriture, vocabulaire, grammaire...) et un atelier théâtre pour renforcer l'expression orale et gestuelle. L'association souhaite valoriser la vie de la ville en proposant aux apprenants la découverte de lieux publics (bibliothèque, mairie, marché) et développer ses actions avec d'autres associations pour des animations musicales et théâtrales, ou des expositions locales.

Cette année, l'association a recensé près de 20 % d'inscriptions supplémentaires. Un pourcentage qui traduit bien le besoin croissant d'accompagnement. Alors, si vous souhaitez, vous aussi, apporter votre pierre à l'édifice, devenez bénévole !

+ d'infos au 07 70 11 50 24
<https://sites.google.com/site/renaissancecultureepinay/>

DES NOUVELLES THÉÂTRE DU CABOLOT

L'association du Théâtre du Cabolot n'a pas échappé à la fermeture des lieux publics lors du premier confinement, elle n'a pour autant pas été inactive. Le bureau associatif a profité de cette période pour lancer une opération de challenges vidéo à ses adhérents. Une opportunité pour continuer à stimuler la créativité et le sentiment d'appartenance des membres vis-à-vis de l'association. Répliques de films, de personnages déjà joués, scènes de pièces de théâtre, spots publicitaires pour des articles en tout genre, tels étaient les nombreux thèmes abordés au cours de ces défis. Les créations étaient ensuite insérées dans la newsletter de l'association et relayées sur la page Facebook du théâtre pour ceux qui le souhaitaient. Avec le second confinement, l'association qui avait pu reprendre les ateliers depuis juin, se voit dans l'obligation d'arrêter à nouveau ses activités. Le couvre-feu qui a suivi n'a pas arrangé la situation du théâtre qui n'a pas eu d'autre choix que d'annuler ses cours, la quasi-totalité ayant lieu après 18h.



Mais l'association ne se laisse pas abattre et décide de profiter de cette baisse d'activité pour peaufiner ses projets en cours. Elle souhaite notamment poursuivre le travail de création d'une troupe, mais également avancer sur les spectacles de ses 6 ateliers,

ES DU
BOULOT

n'a de cesse de cultiver le lien avec ses
t de peaufiner ses futurs projets qu'elle
is le couvre-feu levé. Tour d'horizon de
de l'association.



dont les répétitions devraient commen-
cer à la fin du couvre-feu. Parmi eux,
une adaptation du film de Philippe Muyl,
"Cuisine et Dépendances" avec Agnès
Jaoui et Jean-Pierre Bacri, qui s'inscrit
dans la vision contemporaine et ac-
tuelle de l'association. Un clin d'œil à
l'acteur, scénariste et dramaturge qui
nous a quittés en janvier dernier. Mais
aussi l'adaptation du film "Marguerite",
du réalisateur Xavier Giannoli. Le bu-
reau associatif réfléchit également à la
création d'un atelier d'improvisation,
ouvert à toutes les tranches d'âge et
qui donnerait lieu à des matchs d'im-
provisation. Autre projet d'envergure :
l'organisation d'un festival de théâtre
où d'autres troupes seraient invitées à
jouer sur la scène d'Épinay-sur-Orge
le temps d'un week-end, une fois par
an. Enfin, le Théâtre du Caboulot sou-
haite promouvoir les vertus thérapeu-
tiques de la discipline. Un atelier à des-
tination des retraités qui souffrent de
maladies ou d'isolement social au sein
d'une maison de retraite ou d'un éta-
blissement médico-social, est actuel-
lement en cours de réflexion.

De beaux projets que nous avons hâte
de découvrir !

Page Facebook :

Le Théâtre du Caboulot

Instagram : theatreducaboulot

**https://theatreducaboulot.wixsite.
com/theatreducaboulot**

TENNIS CLUB D'ÉPINAY :
50 ANS DE JEU DE RAQUETTE

Créé en 1971 par son premier président Claude Chemla, le Tennis club de la ville fête donc ses 50 ans cette année. Retour sur une des premières associations sportives de la ville, qui a vu grandir ses adhérents au sein de l'association.

À l'époque de la création du club, c'est à la place du marché actuel que les matchs se disputaient, dans le seul court de la ville, en plein centre-ville. Aujourd'hui les installations ont été déplacées au Breuil et leur nombre a considérablement augmenté.

Car dans les années 80, la pratique du tennis prend toute son ampleur, avec l'avènement de grandes stars de la raquette comme le Français Yannick Noah. Le club monte alors jusqu'à près de 800 adhérents par an. Il faut donc construire de nouvelles infrastructures pour répondre à ce besoin croissant d'adhésions. Deux nouveaux courts sont installés au Breuil en 1974 suivis de la construction de deux supplémentaires en 1978 et de deux courts couverts dans les années 80.

Rapidement une école de tennis réputée est mise en place, représentant tous types de catégories des plus jeunes jusqu'au doyen de 77 ans. Le moniteur qui dispense les cours de l'association depuis 1986, Jean-Marie Rigal, a su fidéliser ses adhérents de par la qualité de son enseignement. Les enfants du club sont ainsi devenus adultes et continuent leur pratique du tennis à Épinay, même s'ils n'habitent plus sur la commune.

À la rentrée de 2020, le club comptait 170 adhérents, dont près de 120 suivaient les cours dispensés par Jean-Marie Rigal et Pascal Japy qui ont composé 13 équipes présentes en compétitions. Le président actuel, Serge Lebrun, a, quant à lui, repris la présidence de l'association en 2013.

Avec la pandémie, l'association



subit de plein fouet les restrictions imposées aux associations et a dû adapter sa pratique. Le jeu ne se fait que sur les courts extérieurs, malgré le climat frais jusqu'ici, et les cours se concentrent principalement sur les mercredis et samedis et s'arrêtent avant le couvre-feu. Le club n'a pour autant pas accusé de baisse d'inscriptions en début d'année scolaire et espère poursuivre ainsi les années à venir.

Grâce à un système de réservation des courts en ligne, les adhérents peuvent profiter des équipements en un simple clic. Des installations dans un parfait état, puisqu'elles ont été rénovées en 2015 pour les courts intérieurs et en 2017 pour les courts extérieurs, ce qui ne manque pas d'attirer de nouveaux joueurs des communes voisines. De quoi pratiquer son service en toute sécurité dans des infrastructures de qualité.

Jean-Marie Rigal, Tél. 06 86 38 32 42

RETOUR EN IMAGES



1 : les enfants de la halte-garderie ont fabriqué des couronnes de roi et des masques. Un papillon, pour annoncer le début du printemps et le retour de la nature florissante !

2 : Le 19 mars dernier les anciens combattants et la municipalité se sont rassemblés pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Un moment solennel, conduit par Nathan Fabbro, Maire-adjoint en charge de la Vie citoyenne, en présence de Muriel Dorland et de Claude Pons (Maire de Montlhéry et conseiller départemental).



3 : Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a organisé une collecte de livres de jeunesse pendant 3 semaines du 18 janvier au 5 février sur les écoles élémentaires Paul Valéry et Albert Camus pendant le temps de la pause méridienne. Cette collecte a remporté un franc succès ! Il ne leur reste plus qu'à mettre en cartons le fruit de la récolte et à l'apporter à l'association Rejoué, le jouet solidaire. Cette association est chargée de remettre en état les livres et de les revendre 25 à 50% moins cher que dans le commerce. Elle favorise également le retour à l'emploi de ses salariés.



4 : Les enfants de la crèche familiale ont fabriqué des couronnes et mangé la traditionnelle brioche des rois début janvier. De quoi démarrer l'année du bon pied !

RETOUR EN IMAGES



5

5 : Le Banquet d'automne des seniors ne pouvant pas avoir lieu en raison du contexte sanitaire, des bons d'achat solidaires ont été distribués aux Spinoliens concernés. 626 bons ont été remis en main propre et permettront à leurs bénéficiaires de faire leurs achats chez les commerçants spinoliens partenaires.

7 : Le stage Bafa, organisé par le service Jeunesse et la Ligue de l'enseignement de l'Essonne, s'est déroulé du 15 au 20 février dans les salles annexes de la mairie. Les jeunes ont pu suivre leur formation théorique en apprenant les fondamentaux de l'animation, comme les animations veillées pour les 8-11 ans.

6 : Du 8 au 15 février et à l'occasion du festival Essonne-Mali, vous avez pu apercevoir, à travers les fenêtres de la mairie, une exposition de portraits géants d'initiés korédugaw et de calligraphies maliennes. Une manière originale de faire perdurer les événements culturels dans la ville malgré les restrictions sanitaires.



6



7

PERMANENCES DE L'ASSOCIATION PRIARTEM

La municipalité d'Épinay-sur-Orge vous informe de la présence sur son territoire d'une représentation locale de l'association PRIARTEM (Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques).

PRIARTEM est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, agréée usagers du système de Santé et agréée protection de l'Environnement (2017). Elle a pour objet :

- La prévention des risques liés aux technologies magnétiques, leurs incidences sur l'environnement et la santé publique,
- Le respect des réglementations existantes dans le domaine de l'environnement, de l'urbanisme et du cadre de vie,
- La protection et la défense des citoyens et des consommateurs,
- La reconnaissance et la défense des personnes victimes d'hypersensibilité.

PRIARTEM dispose d'une permanence téléphonique :

- le lundi, mardi et vendredi de 10h à 13h
- le mercredi de 9h à 12h30
- le jeudi de 14h30 à 17h30 pour les questions plus spécifiquement liées à l'électrosensibilité.

Tél. 01 42 47 81 54

Votre correspondante locale :

j.thouement@priartem.fr

(permanence le mardi de 10h à 13h).

+ d'infos : www.priartem.fr

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Lors du conseil municipal du 9 février dernier, nous avons débattu du rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce document est important, car il fixe les grandes directions que la commune veut engager en matière de finances, et notamment les investissements projetés.

Or, à la lecture du ROB, la nouvelle majorité propose peu ou rien mais persiste et s'entête à ne pas voir dans la nouvelle médiathèque un projet d'avenir pour la ville mais voit cet investissement du seul point de vue comptable. Rabâcher que la médiathèque a un coût exorbitant pour la commune insinue que l'ancienne majorité s'était donc lancée dans un projet fou qui va ruiner les spinoliens. Pour rappel : la médiathèque a été largement subventionnée par les pouvoirs publics et autofinancée par la ville. Par ailleurs, aujourd'hui l'endettement par habitant reste en deçà de la moyenne des communes de même strate, les comptes sont sains et ont toujours été maîtrisés. Enfin, rappelons un principe de base en matière budgétaire : les économies d'aujourd'hui sont les investissements de demain. Or, l'embauche par le maire d'un chef de cabinet et d'une directrice juridique ne va absolument pas dans ce sens. Au lieu de ronchonner au sujet de la médiathèque, la nouvelle majorité devrait plutôt s'accaparer ce beau projet qui apportera une offre culturelle de premier ordre aux spinoliens (dommage que la mairie l'ait amputée de la crèche collective qui proposait une nouvelle offre de service aux jeunes parents). Enfin, ce projet doit participer d'un renouveau du centre-ville, attendu des spinoliens et dont la nouvelle majorité semble bien discrète aujourd'hui alors que tout paraissait si simple lors de la campagne il y a quelques mois. Sur le centre-ville, nous attendons rapide-

ment des propositions sur la circulation, le stationnement, un immobilier raisonné, tout en mettant au cœur des décisions futures nos commerçants et les habitants qui doivent être des acteurs clés du centre-ville.

La nouvelle majorité a décidé lors de ce même conseil du 9 février de la création de conseils de quartier : Nous avons voté favorablement. Pour autant, nous nous posons beaucoup de questions sur ce sujet : quid des associations de quartier ? Ces conseils de quartiers ne sont-ils pas surdimensionnés pour une ville comme Épinay ? De plus, les citoyens attendent un lien direct avec leur maire, dans le schéma proposé il semble que ce lien disparaisse et c'est dommage. Enfin, les élus en sont exclus, devenons-nous soudainement des citoyens de seconde zone ? Cela étant, dans un contexte démocratique tendu, avec des participations électorales en baisse (60 % d'abstention lors des élections municipales de 2020, la majorité a obtenu moins de 2000 voix sur 7000 électeurs inscrits), l'initiative participe d'une volonté de redonner du souffle à la vie publique, ce qui est une bonne chose.

Corinne Bairras, Sébastien Blottiere, Mélanie Dorlencourt, Pascal Legouge, Adrien Futol et Maurice Legouge pour le groupe Épinay Demain.



Afin de permettre l'expression de la liste "Épinay Demain" et conformément à l'article L.2121-27-1 du CGCT, celle-ci dispose d'un espace sur cette page conformément au règlement intérieur voté par le Conseil municipal le 3 novembre 2020. Pour cet usage, environ une demi-page est réservée aux conseillers municipaux d'opposition. L'article ne devra pas dépasser 3 000 signes en corps 9 espaces compris. Ce nombre de signes comprend le titre de l'article, le corps de l'article et les signatures des auteurs. Ces textes n'engagent que leurs auteurs en termes de contenu et de calibrage.

VACCINATION COVID-19

Ce sont l'Agence Régionale de la Santé et la Préfecture de l'Essonne qui pilotent le déploiement des centres de vaccination contre la Covid-19 sur le territoire départemental. Malheureusement, la commune d'Épinay-sur-Orge n'a pas été retenue pour créer un centre de vaccination. Les personnes qui souhaitent se faire vacciner doivent donc se rendre dans les communes voisines et prendre rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone ou encore se signaler au CCAS. La liste complète des centres de vaccination est disponible sur le site internet de la commune.

Centres de vaccination les plus proches :

- LONGJUMEAU
Salle polyvalente Anne Frank – 5 Rue Daniel Mayer - 01 69 74 19 16 – Prendre rendez-vous en ligne.
 - SAVIGNY-SUR-ORGE
Halle Ferry – Place du 19 Mars 1962 - 01 69 54 40 00 – Prendre rendez-vous en ligne.
 - SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Salle André Malraux – 1 rue du jardin public - 01 70 58 96 48 – Prendre rendez-vous en ligne.
- Les dates de rendez-vous dépendent de l'approvisionnement en vaccins.



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS
 // // // // //
L'annuaire des aides
 SUR PARIS-SACLAY.COM

Une priorité pour les collectivités territoriales engagées à votre service

PARIS SACLAY
 Communauté d'agglomération

îledeFrance université PARIS-SACLAY

NAISSANCES

05/01/2021 OUBELLA Tesnim
 11/01/2021 ALFRED Tara
 15/01/2021 CIÇEK Seden
 14/01/2021 TRAORE Djani-Madani

02/02/2021 ANDRIANARIVONY Naly
 06/02/2021 POTIER Gaëlle
 11/02/2021 MIGUEL Livio

MARIAGES

06/02/2021 DEZÉLUS Maxence & FESQUET Nicole

DÉCÈS

07/01/2021 FLAVIGNY Alain
 11/01/2021 BUISSONNIER René
 16/01/2021 ABDULLAHI Ismail
 18/01/2021 MANCHETTE Yvonne
 20/01/2021 HAASS Edouard

01/02/2021 LUGEN Jacqueline
 01/02/2021 BERNET Pierre
 15/02/2021 POISSON Pierre
 20/02/2021 NAROZNY Tadek
 15/02/2021 MAURY Jacques
 24/02/2021 POUJOLY Mireille
 19/02/2021 MARTINEZ Roger
 18/02/2021 JALOUZOT Jean

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

La crise de la Covid-19 a plongé de nombreux étudiants dans des difficultés financières et/ou une détresse psychologique.

Face à cette situation, la Région Île-de-France met à disposition des étudiants franciliens un plan de secours composé de plusieurs mesures fortes, dans le cadre de son programme « Région solidaire ». La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a également souhaité ap-

porter sa pierre à l'édifice. La jeunesse n'étant pas une compétence directe de l'agglomération, elle n'en demeure pas moins une priorité pour les élus communautaires, en lien avec les communes et les acteurs locaux. C'est pourquoi l'agglomération propose un annuaire simplifié, regroupant les aides pour les étudiants. À l'échelle communautaire, il s'agit de recenser les aides, permanences, contacts disponibles sur le territoire et en ligne, et de réaliser un

support facilitateur de démarches. Il répertorie les aides par thématique : santé, alimentaire, logement, soutien psychologique, accès au droit, aide financière, ... Les étudiants peuvent y trouver les contacts, adresses et coordonnées des structures permettant de les aider matériellement ou psychologiquement.

+ d'infos sur le site de la ville : www.ville-epinay-sur-orge.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public
des services :

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le mercredi et samedi de 8h30
à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre Rixain

marie-pierre.rixain@assemblee-
nationale.fr
marie-pierre.rixain@en-marche.fr
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris

Permanence parlementaire :

134 rue du Président François
Mitterrand, 91160 Longjumeau.
Ouvert au public les lundis et jeudis
de 9h30 à 12h30.

M^{me} Rixain reçoit sur RDV le
1^{er} vendredi de chaque mois.

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge

M. Olivier Marchau
1^{er} adjoint au Maire - Urbanisme -
Mobilité - Vie économique

M^{me} Laurence Castaings
2^{ème} adjointe au Maire - Finances -
Budget - Affaires générales

M. Vincent Gallet
3^{ème} adjoint au Maire - Relation CA
Paris Saclay - Communication -
Numérique

M^{me} Annick Richard
4^{ème} adjointe au Maire - Domaine
public - Voiries - Espaces verts

M. Brice Walter
5^{ème} adjoint au Maire - Patrimoine
bâti - Politiques sportives

M^{me} Christiane Martin
6^{ème} adjointe au Maire - Actions
sociales - Solidarité - Santé



M. Franck Barrière
7^{ème} adjoint au Maire - Vie scolaire -
Périscolaire - Enfance - Jeunesse

M^{me} Sylvie Panzani
8^{ème} adjointe au Maire -
Développement durable -
Projets d'aménagements

M. Nathan Fabbro
9^{ème} adjoint au Maire -
Vie citoyenne - Évènementiel -
Culture



LIGNES DE BUS URBAINS ET INTERURBAINS

- **Ligne n° 385**
Épinay-sur-Orge
RER / Juvisy-
sur-Orge RER
- **Ligne n° 420**
Épinay-sur-Orge
RER / Grigny
- **Ligne DM17**
Épinay-sur-
Orge RER –
Ballainvilliers
– La Ville du Bois
– Nozay
- **Ligne n° 107 –**
Ste-Geneviève-
des-Bois ZI de la
Croix Blanche –
Massy Palaiseau
gare RER
- **Ligne n° 108 –**
Ste-Geneviève-
des-Bois ZI de
la Croix Blanche
– Paris Porte
d'Orléans
- **Ligne n° 114 –**
Épinay-sur-Orge
Gare RER C -
Domaine du Parc
- Gare RER C
- **Ligne n° 116 –**
Épinay-sur-Orge
Gare RER C
- Mauregard -
Gare RER C
- **Ligne H :**
circulaire sur
Épinay-sur-Orge
via Le Breuil

Retrouvez tous
les horaires
sur le site de
la ville www.ville-epinay-sur-orge.fr
rubrique
Cadre de vie,
urbanisme puis
Transports et
déplacements.

MÉDIATHÈQUE

65 Grande Rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@ville-epinay-sur-orge.fr
www.bibliotheque-epinaysurorge.fr
Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 16h à 18h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Horaires d'été, du 1^{er} juillet au 31 août : ouvert les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
La médiathèque propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous.

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCES (numéro unique européen) : 112

LE SOIR, LES JOURS FÉRIÉS ET LE DIMANCHE

SOS MÉDECINS : 08 26 88 91 91
PHARMACIES DE GARDE :
Appeler le commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70.
Pour les dimanches, les coordonnées de la pharmacie de garde sont indiquées sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

CDAU 91 : 15, 18 ou 112
Le Centre Départemental d'Appels d'Urgence de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux sapeurs-pompiers.
En composant l'un de ces 3 numéros d'urgence, un opérateur vous dirige vers le service d'urgence le plus approprié à votre situation.

Ambulances associés :
Tél. 01 69 34 76 76

Retrouvez tous les numéros utiles dans votre Guide Pratique sur le site internet de la ville.

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	Mercredi - Samedi
Végétaux	Collectés en sac papier les lundis du 15 mars au 13 décembre 2021
Verres	Jeudi des semaines paires
Emballages - Papiers	Vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune. Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux.

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge
Ouvverte les **mercredis de 10h à 12h et de 13h à 18h** et les **samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h** à tous les Spinoliens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, au guichet unique, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1m³.
Un problème pour déposer vos déchets en éco-centres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites deux mardis par mois, de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Ces consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au 01 60 78 01 27. Prochaines consultations : les mardis 13 avril, 4 mai et 25 mai.
Chambre des Notaires de l'Essonne - 14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry.

.....
Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 1^{er}, 8 et 15 avril et 6, 20 et 27 mai 2021 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37.
Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier.
Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

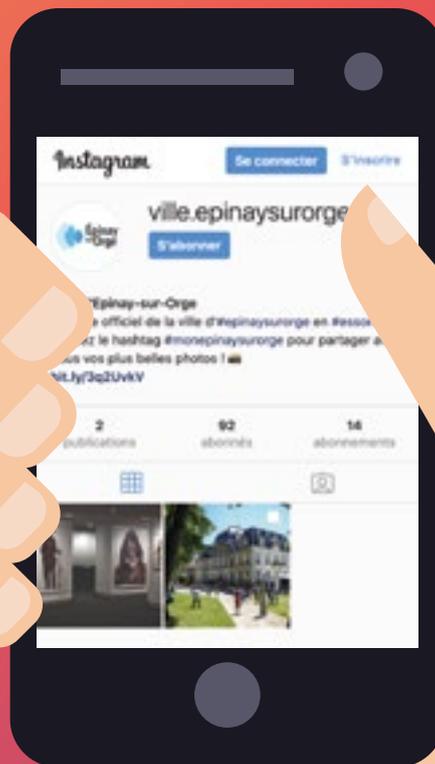
.....
La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - mail : mjd@coeuressonne.fr.

.....
Les objets trouvés sont déposés à la police municipale, que vous pouvez joindre au 01 69 09 03 71 ou par mail à police.municipale@ville-epinay-sur-orge.fr

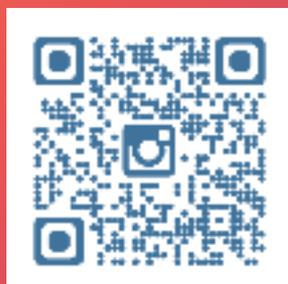
Retrouvez votre
ville sur
Instagram

@ville.epinaysurorge

et partagez avec nous
vos plus belles photos
#monepinaysurorge



abonnez-vous
en scannant
le QR code !



+ d'infos sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr
ou au 01 69 25 10 60

RENDEZ-VOUS



Épinay
sur Orge

N° 11
avril-mai 2021

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE DE L'ÉCHO MUNICIPAL D'ÉPINAY-SUR-ORGE



« CULTURE, NATURE & SANS VOITURE »

Dimanche 30 mai 2021

Grande rue - Esplanade (voir page 4)

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE SANITAIRE

EN AVRIL

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

Des animations
pour tous les goûts
et tous les âges.

Les animations
sont suspendues
pour le moment.

Les évènements
seront annoncés
sur le site internet
de la médiathèque
dès que possible !

[http://www.
bibliotheque-
epinaysurorge.fr/](http://www.bibliotheque-epinaysurorge.fr/)



ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

Samedi 10 avril

de 14h à 17h

L'environnement c'est l'affaire de tous. Il n'y a pas de petits gestes, pas de petites initiatives, inscrivez-vous nombreux à l'animation organisée par la municipalité dans le cadre d'Essonne verte, Essonne propre. Challenge inter quartiers de nettoyage des espaces verts. Un moment citoyen et intergénérationnel de ramassage et de tri des déchets trouvés sur différents parcours. L'opération propreté sera ponctuée d'une pesée des déchets collectés avant de clôturer l'après-midi par la remise des diplômes jeunes éco citoyens. Inscription obligatoire (60 places). Rendez-vous sur www.ville-epinay-sur-orge.fr ou appeler le 01 69 10 25 60



CONCERT

Dimanche 11 avril

à 15h30 en l'Église

Saint-Leu-Saint-Gilles

Les Amis de l'Orgue vous proposent un concert, Trio Orpheus avec Francine Trachier, violon, Stephan Soeder, violoncelle et Gabriel Bestion de Camboulas, orgue.

DON DU SANG

Mardi 13 avril

de 15h30 à 20h salle de la Gilquinière, parc de la mairie

En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies ! Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Se sentir en bonne santé ;
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes) ;
- Peser au moins 50 kg (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes) ;
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !

Collecte sur Rendez-vous :
www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



PERMANENCE URBANISME

Samedi 17 avril

de 9h à 11h en mairie

Permanence avec l'élu chargé de l'urbanisme sur des questions liées à vos projets de construction ou à l'aménagement de la ville.

Sur rendez-vous par tél. au 01 69 10 25 70.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 25 avril

à 10h30 rassemblement devant le monument aux morts au cimetière

La commémoration se déroulera dans la limite du nombre de personnes présentes autorisées, en fonction de la situation sanitaire.

EN MAI

Les avocats du barreau de l'Essonne assurent dans les mairies, des consultations gratuites pour les usagers, ainsi que dans les Maisons de Justice et du Droit, créées à l'initiative du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) de l'Essonne. La prochaine consultation à Épinay-sur-Orge est le 3 mai 2021 en mairie. Prendre rendez-vous par téléphone auprès du guichet unique, Tél. 01 69 10 25 60



CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS



Le concours des maisons et balcons fleuris est relancé cette année et il est temps de s'inscrire !

Pour participer, remplissez le bulletin d'inscription à découper (page 25 dans cet Écho) et déposez-le en mairie, dans l'urne disponible à l'accueil avant le 8 juin 2021.

LES SOIRÉES DES HALLES

Vendredi 7 mai

de 18h à 21h au marché

Au cœur de notre ville, sous l'actuel marché couvert, la municipalité souhaite développer une nouvelle animation promouvant le lien social et la vie culturelle à destination des Spinoliens : les Soirées des Halles.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs : créer un lieu d'interactions sociales après le travail sur le territoire communal, encourager l'expression artistique et enrichir l'éventail des sorties à Épinay-sur-Orge. Ces soirées prendront le format d'afterworks. Le bar des halles sera ouvert aux visiteurs et une scène ouverte sera également accessible à tous sur inscription.

Vous avez un talent artistique que vous souhaitez partager ? Contactez le service Vie associative pour passer sur scène.

Service Vie Associative : vie.associative@ville-epinay-sur-orge.fr, Tél. 01 69 10 25 71
Entrée gratuite. Sous réserve de nouvelles dispositions liées à la situation sanitaire. L'accès en voiture à la rue Guy Mocquet sera fermé lors des soirées afterworks, de 17h30 à 21h30.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Samedi 8 mai

à 8h15 rassemblement
devant la mairie

La commémoration se
déroulera dans la limite
du nombre de personnes
présentes autorisées, en
fonction de la situation
sanitaire.

CONCERT

Dimanche 9 mai

à 16h30 à la salle des fêtes
Georges Pompidou

Dans le cadre du Jour
National de l'Orgue, les Amis
de l'Orgue vous proposent un
concert, Taramonium Project
avec Philippe Dourneau,
taragot, Hidehiko Kan,
batterie et Marie Faucqueur,
harmonium.

SPECTACLE MUSICAL

Mercredi 12 mai

à 20h30 à la salle des fêtes
Georges Pompidou

KAMAÏËU, Les Paraboles.
Spectacle de chansons « In
French ». Spectacle écrit,
composé et interprété par
Pierre Margot, accompagné
au piano par Djahîz Gil ou
Jennifer Quillet et au cor par
Serge Duchesne dit « Glops ».
Tarif réduit 5 € pour les moins
de 18 ans, demandeurs
d'emploi, RSA, étudiants ou
retraités.

Tarif plein 10 € et 2 €
supplémentaires pour les
personnes extérieures à la
commune.

Billetterie : www.ville-epinay-sur-orge.fr
ou au 01 69 10 25 71

BROCANTE SPINO'BROC

Dimanche 16 mai

de 9h à 18h parc des
Templiers,
rue de la Croix-Ronde

L'association Épinay-Accueil
organise sa traditionnelle
brocante. Entrée libre au
public de 9h à 18h (seuls
les exposants sont admis
en dehors de ces horaires).
informations et inscriptions :
epinay-accueil.com
courriel : [epinay.accueil@
gmail.com](mailto:epinay.accueil@gmail.com)

LES SOIRÉES DES HALLES

Jeudi 20 mai

de 18h à 21h au marché

Vous avez un talent artistique
que vous souhaitez partager ?
Contactez le service Vie
associative pour passer
sur scène. Service Vie
Associative :

[vie.associative@ville-epinay-
sur-orge.fr](mailto:vie.associative@ville-epinay-sur-orge.fr), Tél 01 69 10 25 71
Entrée gratuite. Sous réserve
de nouvelles dispositions
liées à la situation sanitaire.
L'accès en voiture à la rue
Guy Mocquet sera fermé lors
des soirées afterworks, de
17h30 à 21h30.

PERMANENCE URBANISME

Samedi 22 mai

de 9h à 11h en mairie

Permanence avec l'élu chargé
de l'urbanisme sur des
questions liées à vos projets
de construction ou à l'amé-
nagement de la ville.
Sur rendez-vous par tél. au
01 69 10 25 70.

ÉPINAY LOISIRS

Samedi 29 mai

de 14h30 à 18h30 à la salle
de la Gilquinière, parc de la
mairie

Épinay Loisirs propose
une exposition des travaux
réalisés pendant l'année par
les enfants dans les différents
ateliers.

Entrée libre, tombola.

CULTURE NATURE & SANS VOITURE

Dimanche 30 mai

de 9h30 à 18h

Grande Rue et Esplanade

« À nous le centre-ville »,
avec une expo-vente d'objets
d'art et les produits du jardin
à l'honneur.

+ d'infos sur www.ville-epinay-sur-orge.fr
ou au 01 69 10 25 60

